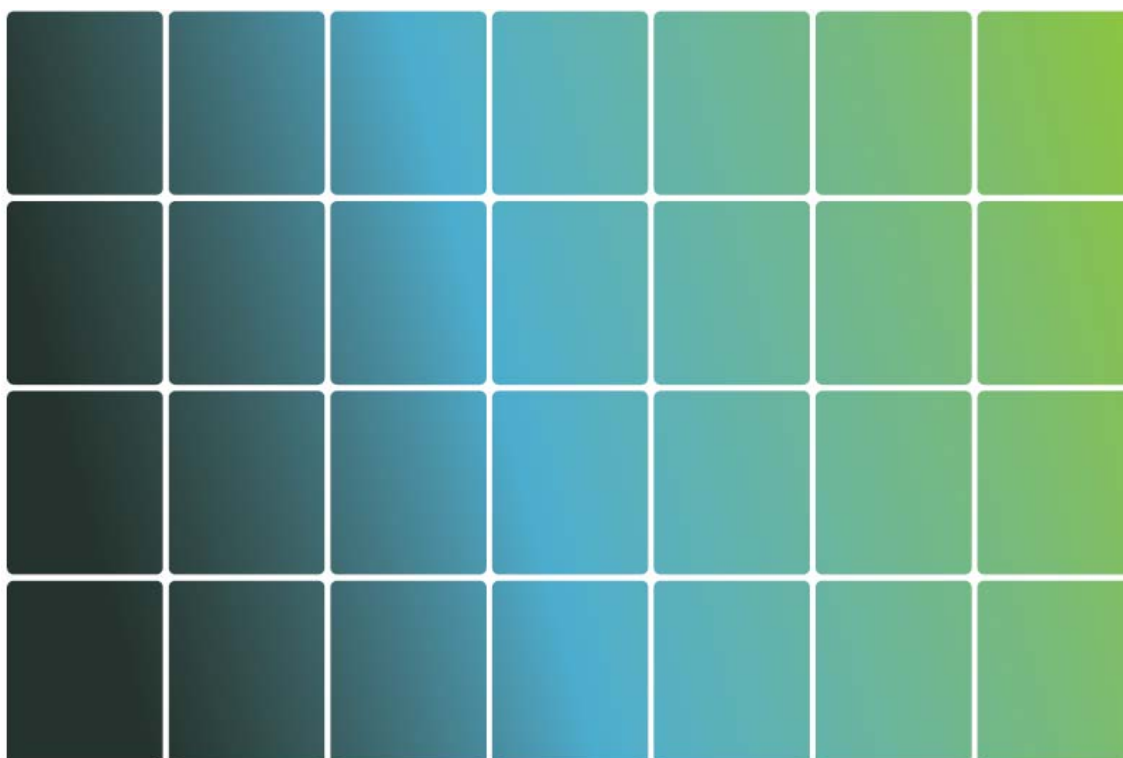




Les perceptions marocaines de la promotion occidentale de la démocratie

Anna Khakee,

en collaboration avec Jaber Afoukane, Fouad M. Ammor et Derek Lutterbeck



Remerciements

Ce rapport a été élaboré par la MEDAC – Mediterranean Academy of Diplomatic Studies, Malte, et le GERM – Groupement d'études et de recherches sur la Méditerranée, Rabat. L'auteur, Anna Khakee, est consultante internationale et spécialisée en matière de démocratisation. Jaber Afoukane est doctorant ; Fouad M. Ammor est chercheur au GERM et Derek Lutterbeck est directeur adjoint de la MEDAC.

Ce rapport, élaboré avec le soutien financier de la Commission européenne sous le contrat MED-2005/109-063, n'engage que ses auteurs et ne reflète en aucun cas l'opinion officielle de la Commission.

Table des matières

Introduction	8
1) Analyse de la promotion de la démocratie dans la région MOAN sous le prisme des donateurs.....	12
2) Brève rétrospective des activités de promotion occidentale de la démocratie au Maroc	18
Promotion de la démocratie de l'UE au Maroc	20
Liens postcoloniaux et nouvelles relations : les États européens promoteurs de la démocratie au Maroc	22
Un nouvel intérêt : la promotion américaine de la démocratie au Maroc	24
Les « autres Nord-américains » : l'assistance démocratique du Canada.....	26
ONG occidentales et autres dispositifs non-étatiques	26
Observations électorales internationales	27
3) Le pragmatisme en tant que maître-mot des perceptions marocaines de la promotion occidentale de la démocratie	29
Introduction	29
Perspectives au sein du secteur étatique marocain.....	30
Stratégies et positions des ONG, partis politiques et média vis-à-vis de la promotion de la démocratie	33
Une réticence nuancée vis-à-vis des interventions du gouvernement américain.....	36
Les « éternels Européens » font face à de nouveaux défis	40
Société civile occidentale : une image mitigée	42
Observation électorale	43
Conclusions et recommandations	44
Bibliographie	48

Résumé analytique

1) Cette étude examine les perceptions de la promotion occidentale de la démocratie parmi ses « cibles » au Maroc, telles que les activistes de partis politiques et des ONG, les parlementaires, les représentants de la magistrature et de l'État, les journalistes et les représentants du monde académique. Elle se fonde sur la supposition que les perceptions, en termes de légitimité et de crédibilité, sont essentielles à l'efficacité de la promotion de la démocratie, touchant des institutions délicates au cœur du système politique. La légitimité et la crédibilité revêtent une importance particulière dans la région arabe, où les motivations politiques officielles soulèvent souvent des soupçons. Ce rapport tend à répondre à des questions telles que : Les acteurs marocains ont-ils le sentiment qu'ils peuvent accepter légitimement l'assistance démocratique de la part de gouvernements ou d'organisations occidentaux ? Certaines formes de promotion de la démocratie ou certaines sources de financement sont-elles perçues comme plus (ou moins) légitimes que d'autres ? Dans quelle mesure (le cas échéant) les fonds versés par l'Occident modifient-ils les perceptions publiques d'un acteur bénéficiaire d'une assistance démocratique ? Les différentes catégories d'acteurs (activistes de la société civile ; fonctionnaires publics ; représentants de partis religieux ; représentants de partis laïcs, etc.) perçoivent-elles la promotion occidentale de la démocratie de façon distincte ?

2) L'abondante littérature sur la promotion de la démocratie n'accorde guère d'attention aux perceptions des bénéficiaires finaux de l'assistance démocratique. Au contraire, les publications portant sur la région MOAN (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et le Maroc, aussi bien qu'ailleurs, placent l'accent sur quatre questions, ayant essentiellement trait aux donateurs : Pourquoi les États occidentaux promeuvent-ils la démocratie dans la région ? Que font (ou ne font pas) les acteurs promoteurs de la démocratie ? Quelle a été la portée et la consistance des efforts déployés en matière de promotion de la démocratie ? Enfin, à quels problèmes et défis spécifiques les pays occidentaux ont-ils fait face dans leur tentative de promouvoir la démocratie dans le monde arabe ? Cette étude ajoute un nouveau prisme à la littérature mentionnée.

3) Le Maroc est une monarchie où le roi contrôle de fait le pouvoir exécutif, judiciaire et législatif ainsi que les forces armées. En outre, il détient de grands pans de l'économie et est Commandant des croyants. Le pays est néanmoins souvent perçu comme l'un des plus libéraux et progressistes de la région MOAN, et donc un réceptacle prometteur de la promotion de la démocratie. Cet état de fait se doit aux

réformes mises en œuvre au cours des deux dernières décennies, ayant vu la mise en place d'une chambre basse élue au suffrage universel direct, l'interdiction de la torture, la participation émergente de l'opposition au gouvernement, l'institution d'une commission chargée d'enquêter sur d'anciennes répressions ainsi que la révision du code du statut personnel qui a rehaussé la position de la femme.

4) Le Maroc reçoit une assistance en matière de démocratie et de gouvernance de la part de l'Union européenne et, dans une moindre mesure, de gouvernements individuels de l'UE, notamment de l'Allemagne, de la France et de l'Espagne. Les États-Unis et le Canada fournissent également une aide démocratique au Maroc. Les ONG occidentales sont aussi actives en ce domaine. Les accords et initiatives existant entre le Maroc, d'une part, et les États membres de l'UE, d'autre part, prévoient, outre l'assistance démocratique, le respect des principes démocratiques. Le Maroc a accueilli sa première mission internationale d'observation électorale en 2007.

5) Contrairement à certaines attentes, cette étude constate que la promotion de la démocratie au Maroc n'a subi aucun revers majeur à ce jour. Quasiment aucun acteur ne refuserait catégoriquement de travailler avec des partenaires occidentaux : tous les acteurs marocains, des islamistes aux féministes, sont engagés dans un certain type de collaboration internationale. Les partis et ONG religieux ont tendance à privilégier le partenariat et le débat avec des interlocuteurs occidentaux plutôt que la réception d'aides financières, parfois totalement rejetées.

6) Des cas de refus de coopérer avec l'administration américaine ont toutefois été relevés, l'ambassade des États-Unis ainsi que des organes gouvernementaux américains ayant fait l'objet de boycotts au Maroc, aussi bien de la part de la société civile que d'acteurs politiques de différents bords, en particulier après le déclenchement de la guerre en Irak. Ce rejet s'est cependant quasiment toujours confiné aux représentants du gouvernement américain, tandis que la volonté de travailler de concert avec la société civile américaine semble être restée intacte. Quant aux Européens, les acteurs marocains sont divisés sur la légitimité des politiques de l'UE à exclure des islamistes modérés de ses programmes de promotion de la démocratie.

7) Les acteurs marocains perçoivent unanimement les États étrangers comme promouvant la démocratie dans leur propre intérêt, mais ne concluent pas pour autant que des complots existent pour miner le pays ou son indépendance et ne s'engagent pas dans du « *CIA spotting* ». La plupart des répondants s'accordent à

dire que la perception d'une organisation marocaine ne changerait pas nécessairement en cas d'acceptation de fonds ou de participation à des programmes avec des donateurs étrangers (quoique l'acceptation de fonds de donateurs américains puisse avoir un impact sur l'image du bénéficiaire), pourvu que les buts et les méthodes soient clairement établis et que les comptes soient transparents.

8) Cette position généralement nuancée reflète, d'une part, que les parlementaires marocains et les représentants de partis politiques ou d'ONG – renvoyant ici aux grandes ONG à orientation plus politique – ont le plus souvent adopté une position clairement définie et stable vis-à-vis des initiatives et donateurs étrangers et, d'autre part, que l'attitude adoptée peut presque toujours se résumer à un mot : pragmatisme.

9) À l'inverse de certains de ses homologues de la région MOAN, le gouvernement marocain n'a pas joué la carte de la « trahison » contre des ONG ou d'autres acteurs ayant accepté des fonds étrangers, et a même encouragé les ONG à solliciter l'aide de l'Occident. Les islamistes ont largement évité cet argument vis-à-vis d'ONG laïques ces dernières années (pas moins en raison du fait qu'ils avaient montré leur propre volonté de travailler avec des partenaires occidentaux).

10) La mission internationale d'observation des élections parlementaires en 2007 a été perçue comme relativement limitée et peu consistante sur le terrain. La plupart de ses conclusions ne sont pas contestées, notamment parce que ses grandes lignes coïncident avec celles rendues par les observateurs nationaux.

11) Il faut souligner que l'« absence de revers » face à la promotion de la démocratie au Maroc, jusqu'à ce jour, ne signifie pas pour autant que cette dernière soit ancrée dans le pays : si la politique occidentale à l'égard de la région plus vaste devait encore empirer la situation, les attitudes seraient susceptibles de changer. L'opacité de certains donateurs étrangers (en particulier des ONG ou des « quasi-ONG ») quant à leurs propres sources de financement est également une potentielle source de retour de manivelle. De surcroît, si des représentants d'ONG marocaines étaient dorénavant perçus comme poursuivant des buts étrangers – au travers de l'ingérence inappropriée des donateurs – ou comme utilisant cet argent aux fins de leur propre enrichissement, la promotion de la démocratie pourrait bien essuyer un échec.

12) Enfin, il convient de signaler que le présent document constitue une étude pilote, dont les conclusions ne s'appliquent pas nécessairement à d'autres zones de la région MOAN, elles s'avèrent même, sous certains aspects, tout à fait spécifiques au cas marocain. En tant que tel, il serait intéressant qu'une recherche de même nature soit conduite autre part dans la région.

Introduction

La démocratisation a été l'un des objectifs prônés par de nombreux États occidentaux dans le monde arabe depuis la fin de la guerre froide.¹ Ce but est en quelque sorte devenu un mantra de la politique étrangère après les attaques perpétrées par Al-Qaïda le 11 septembre 2001 à New York : ces attentats, suivis de ceux de Madrid et Londres ont conduit les gouvernements occidentaux à envisager la démocratisation dans les pays arabes comme une façon de s'atteler aux « causes profondes » du terrorisme.

L'Occident n'a, cependant, pas appliqué son zèle de promoteur de la démocratisation de façon égale à travers la région MOAN (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Le Maroc, en tant que l'un des régimes les plus libéraux de la région et, simultanément, victime de la terreur et pays d'origine de certains terroristes agissant en Europe occidentale, a été l'une des principales cibles de la promotion occidentale de la démocratie ces dernières années. L'effet de la promotion de la démocratie – c.à.d. le soutien de la société civile, des partis politiques et des médias indépendants, l'assistance au Parlement et au secteur judiciaire, les missions d'observation électorale, la conditionnalité positive et négative² ainsi que la reconnaissance et les critiques officielles et ouvertes – a été largement débattu, à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

Ce rapport se penche sur une question différente, mais liée : comment les activités promues par l'UE, les États-Unis et certains autres pays occidentaux en matière de promotion de la démocratie ont-elles été perçues au Maroc ? Cette question part de la supposition que les perceptions de légitimité et de crédibilité sont essentielles à l'efficacité de la promotion de la démocratie, qui, par sa nature même, touche des institutions délicates au cœur du système politique. La légitimité et la crédibilité revêtent une importance particulière dans la région arabe, où les motivations politiques officielles soulèvent souvent des soupçons. Il ne suffit donc pas que les politiques soient taillées à la mesure des besoins locaux, financées de façon adéquate et exécutées professionnellement : si les activités sont vues comme opaques et suspectes, elles sont néanmoins susceptibles d'échouer. Pire encore, un

¹ L'auteur tient à remercier en premier lieu Jaber Afoukane et Houda El Kheloufi du GERM (Groupement d'études et de recherches sur la Méditerranée) pour leur inestimable aide à identifier de potentiels répondants pour cette étude. Khadija Elmadmad a également apporté une aimable et précieuse aide en me mettant en contact avec des personnes clés, en particulier dans le secteur judiciaire. J'adresse ma sincère gratitude à tous les professionnels marocains qui ont si généreusement partagé leur temps et leur perspicacité. Enfin, tous mes remerciements à Fouad M. Ammor, Derek Lutterbeck et Tobias Schumacher pour avoir lu et commenté les précédentes versions de cette étude. L'analyse menée à bien dans ce rapport, ainsi que toute erreur, sont seulement de la responsabilité de l'auteur.

² La conditionnalité positive consiste à récompenser la réforme démocratique par des faveurs recherchées par les pays MOAN, telles que l'aide au développement, la libéralisation du commerce et des accords d'association inclusifs, tandis que la conditionnalité négative peut impliquer de sanctionner un comportement non démocratique en annulant les privilèges ou en infligeant des sanctions de diverses sortes.

sérieux manque de crédibilité et de légitimité pourrait miner l'entreprise dans son ensemble en discréditant ceux qui œuvrent à la promotion de la démocratie et même l'objectif de démocratisation.

À la différence d'un grand nombre de travaux sur la promotion occidentale de la démocratie dans la région MOAN, cette étude place l'accent sur les récepteurs finaux de ces politiques. Son objectif est d'examiner le degré de légitimité et de crédibilité attribué à la promotion de la démocratie aux yeux de ceux qui ont été en contact direct ou indirect avec ces programmes (tels que les représentants des médias, du Parlement, d'ONG, des partis politiques, de l'État, etc.). Ce rapport cherche donc à répondre à des questions telles que :

- Les acteurs marocains ont-ils le sentiment qu'ils peuvent accepter légitimement l'assistance démocratique de la part de gouvernements ou d'organisations occidentaux ?
- Certaines formes de promotion de la démocratie ou certaines sources de financement sont-elles perçues comme plus (ou moins) légitimes que d'autres ?
- Dans quelle mesure (le cas échéant) les fonds versés par l'Occident modifient-ils les perceptions publiques d'un acteur bénéficiaire d'une assistance démocratique ?
- Pourquoi certains acteurs refusent-ils les fonds occidentaux, et qui sont-ils ?
- Comment la conditionnalité démocratique, les critiques et les éloges de l'Occident sont-elles perçues ? Sont-elles vues comme susceptibles d'enclencher des changements politiques dans la société ?
- Les différentes catégories d'acteurs (par exemple, les activistes de la société civile ; les fonctionnaires publics ; les représentants de partis religieux ; les représentants de partis laïcs, etc.) perçoivent-ils la promotion de la démocratie par l'Occident de façon distincte ?

La principale constatation de cette étude réside en ce que la promotion de la démocratie au Maroc n'a subi aucun revers majeur à ce jour. Cela contraste grandement avec les réactions du gouvernement et de la population dans divers autres pays de la région, tels que l'Égypte et certains pays du Golfe. En même temps, cette étude révèle qu'en se concentrant sur les véritables « cibles » de l'assistance démocratique – ONG, activistes de partis politiques, parlementaires, représentants de la magistrature et de l'État, journalistes et chercheurs universitaires – plutôt que sur des leaders politiques ou le public général, il est possible d'obtenir une image plus riche et nuancée de la perception de la promotion de la démocratie dans les pays bénéficiaires.

Cette étude démontre que quasiment aucun acteur ne refuserait catégoriquement de travailler avec des partenaires occidentaux. Les partis religieux et les ONG ont

tendance à privilégier le partenariat et le débat avec des interlocuteurs occidentaux plutôt que la réception d'aides financières, parfois totalement rejetées. On relève, toutefois, le rejet catégorique d'un interlocuteur occidental en particulier, à savoir le gouvernement américain, qui a fait l'objet de boycotts, aussi bien de la part de la société civile que d'acteurs politiques de tous bords, ceci de façon accrue après le déclenchement de la guerre en Irak. Ce rejet s'est cependant quasiment toujours confiné à des représentants du gouvernement américain, tandis que la volonté de travailler de concert avec la société civile américaine semble être restée intacte. Quant aux Européens, les acteurs marocains sont divisés sur la légitimité des politiques de l'UE à exclure des islamistes modérés de ses programmes de promotion de la démocratie.

Les acteurs marocains perçoivent unanimement les États étrangers comme promouvant la démocratie dans leur propre intérêt, mais ne concluent pas pour autant qu'ils complotent pour miner le pays ou son indépendance ou pratiquent le « CIA spotting ». La plupart des répondants s'accordent à dire que la perception d'une organisation marocaine ne changerait pas nécessairement en cas d'acceptation de fonds ou de participation à des programmes avec des donateurs étrangers (quoique l'acceptation de fonds de donateurs américains puisse avoir un impact sur l'image du bénéficiaire), pourvu que les buts et les méthodes soient clairement établis et que les comptes soient transparents.

Ceci démontre, en premier lieu, que les parlementaires marocains et les représentants de partis politiques ou d'ONG – renvoyant ici aux ONG de grande dimension à orientation plus politique – ont le plus souvent adopté une position clairement définie et stable vis-à-vis des initiatives et donateurs étrangers et, ensuite, que l'attitude adoptée se résume presque toujours à un mot : pragmatisme. Cette position se reflète également dans la politique du gouvernement marocain. Il n'a pas, à l'inverse de son homologue égyptien par exemple, joué la carte de la « trahison » contre des ONG ou d'autres acteurs ayant accepté des fonds étrangers, et a même, en pratique, encouragé les ONG à solliciter l'aide de l'Occident. Les islamistes ont largement évité cet argument vis-à-vis d'ONG laïques ces dernières années (pas moins en raison du fait qu'ils avaient manifesté leur propre volonté de travailler avec des partenaires occidentaux).

La mission internationale d'observation des élections parlementaires de 2007 – première mission du genre de l'histoire du Maroc – a été perçue comme relativement limitée et peu consistante sur le terrain. La plupart de ses conclusions ne sont pas contestées, notamment parce que ses grandes lignes coïncident avec celles rendues par les observateurs nationaux.

Il faut souligner que l'« absence de revers » face à la promotion de la démocratie au Maroc, jusqu'à ce jour, ne signifie pas pour autant que cette dernière soit ancrée

dans le pays : si la politique occidentale à l'égard de la région plus vaste devait encore empirer la situation, les attitudes seraient susceptibles de changer. L'opacité de certains donateurs étrangers (en particulier des ONG et des « quasi-ONG ») quant à leurs propres sources de financement est également une potentielle source de retour de manivelle. De surcroît, si des représentants d'ONG marocaines étaient dorénavant perçus comme poursuivant des buts étrangers – au travers de l'ingérence inappropriée des donateurs – ou comme utilisant cet argent aux fins de leur propre enrichissement, la promotion de la démocratie pourrait bien essuyer un échec.

Enfin, il convient de signaler que le présent document constitue une étude pilote, dont les conclusions ne s'appliquent pas nécessairement à d'autres zones de la région MOAN, elles s'avèrent même, sous certains aspects, tout à fait spécifiques au cas marocain en tant que seul pays du Maghreb en cours de libéralisation. Il serait dès lors intéressant qu'une recherche de même nature soit conduite autre part dans la région, puisque les résultats varieraient très probablement de façon significative.

Cette étude commence par une présentation générale de l'actuelle littérature sur la promotion de la démocratie dans la région MOAN et au Maroc, montrant qu'elle a eu tendance à être axée sur les donateurs. Peu de choses ont, par exemple, été écrites sur la question des perceptions de la légitimité et de la crédibilité aux yeux des bénéficiaires finaux de ces efforts. La deuxième section présente une brève enquête sur les activités de promotion de la démocratie des organisations et gouvernements occidentaux. Les sections initiales visent à fournir la toile de fond nécessaire à l'analyse des perceptions marocaines de la promotion occidentale de la démocratie, abordées dans la troisième section. Un ensemble de recommandations politiques concrètes sont ensuite émises en guise de conclusion.

1) Analyse de la promotion de la démocratie dans la région MOAN sous le prisme des donateurs

La littérature déjà abondante sur la promotion de la démocratie n'accorde guère d'attention aux perceptions des bénéficiaires finaux de l'assistance démocratique. Les ouvrages portant sur la région MOAN (Moyen-Orient et Afrique du Nord) et le Maroc, aussi bien qu'ailleurs, placent l'accent sur quatre questions, ayant essentiellement trait aux donateurs : **Pourquoi les États occidentaux promeuvent-ils la démocratie** dans la région ? **Que font** (ou ne font pas) **les acteurs promoteurs de la démocratie** ? **Quelle a été la portée et la consistance des efforts déployés en matière de promotion de la démocratie** ? Enfin, **à quels problèmes et défis spécifiques les pays occidentaux ont-ils fait face** dans leur tentative de promouvoir la démocratie dans le monde arabe ?

Les raisons qui motivent **les États occidentaux à promouvoir la démocratie** dans la région MOAN ne sont guère consensuelles. Pour l'UE, en particulier, l'objectif d'assurer la stabilité et de réduire la migration sur sa rive sud (le Maroc en étant une source particulièrement importante ainsi qu'un pays de transit pour l'immigration clandestine au sein de l'UE) est souvent évoqué pour justifier une part importante de ses activités de promotion de la démocratie dans le sud de la Méditerranée – ainsi que, soit dit en passant, les freins à ses efforts.³ Comme nous l'avons mentionné, les lacunes démocratiques qui se relèvent dans les États de la région MOAN sont également tenues pour l'une des causes profondes du terrorisme. Le renforcement de la démocratie dans la région a donc été justifié, en particulier, mais pas seulement, par le gouvernement américain, en tant que composante clé de la lutte antiterroriste.⁴ Bien qu'ils ne réfèrent pas spécifiquement au monde arabe, d'aucuns affirment que dans un monde se globalisant, les intérêts du marché international – représenté par l'État américain – s'appuient sur la démocratie libérale comme meilleur moyen d'assurer la stabilité et l'assentiment populaire dans le monde en voie de développement. Pour cette raison, le programme de promotion de la démocratie du gouvernement américain s'est amorcé dans les années 80. Néanmoins, le but n'était pas de créer des systèmes politiques véritablement démocratiques, mais plutôt d'assurer des structures étatiques à même de supporter des réformes économiques néolibérales, tout en cooptant des mouvements de masse pour le changement social.⁵ Au sein de la région MOAN – quoique dans une moindre mesure au Maroc – une variante de cet argument se concentrant sur les tentatives des pouvoirs occidentaux de

³ Aliboni, 2004 ; Haddadi, 2004 ; Schmid et Braizat, 2006 ; Youngs, 2004.

⁴ Carothers et Ottaway, 2005 ; Carothers, 2003 ; Cook, 2005.

⁵ L'explication classique, dans cet esprit, est rapportée par Robinson (1996).

contrôler les gouvernements arabes, et donc l'approvisionnement en pétrole, est assez répandue.⁶

En conséquence de la pléthore, parfois déconcertante, d'acteurs et d'activités impliqués, les études **descriptives et comparatives** sont assez nombreuses : comme les sections suivantes le montreront, non seulement les gouvernements, mais aussi un vaste ensemble d'organisations intergouvernementales, d'ONG ou d'organisations s'assimilant à des ONG, s'efforcent de promouvoir la démocratie au Maroc et dans les autres États MOAN, par le biais d'un vaste ensemble de moyens. Carnegie Endowment publie probablement la meilleure présentation, purement descriptive, des agences gouvernementales, quasi-gouvernementales et non gouvernementales des États-Unis, agissant en matière de promotion de la démocratie au Moyen-Orient.⁷ Dans diverses études, Richard Youngs se concentre sur la promotion de la démocratie par l'UE au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en analysant les spécificités et le champ de l'assistance de l'Union européenne. Il remarque, par exemple, la prudence montrée par l'UE en matière de promotion de la démocratie, l'évasion des conditionnalités et l'accent placé sur des formes moins controversées d'assistance à la société civile.⁸ Faisant écho à cette conclusion, la position de l'UE au Maroc est clairement résumée par Dorothée Schmid : « le rôle [de l'UE] semble se limiter actuellement au champ d'action conçu par les officiels marocains eux-mêmes. L'UE n'a pas d'autre choix que de louer les initiatives indépendantes du Maroc et de pousser leur logique à l'extrême, en espérant qu'elles pourront finalement engendrer un changement substantiel ».⁹ Dans le même esprit, plusieurs études comparant l'aide des États-Unis et de l'UE aux pays

⁶ Benjelloun, 2007 ; Hasbi, 2008, pp. 50-51. D'autres explications, en revanche, tiennent la conditionnalité et les appels des donateurs à la démocratie comme émanant de la combinaison de la fin de la guerre froide (qui a rendu les alliés du tiers monde obsolètes et a banalisé une « rudesse » envers les États plus pauvres) avec l'amplification du phénomène de lassitude des donateurs dans les pays riches, qui a, à son tour, coïncidé avec des appels de la part du public à un meilleur contrôle et usage de l'argent provenant de l'aide (Nelson et Eglinton, 1993 ; Moore et Robinson, 1994). Cet argument se fonde sur le fait que la démocratie, ou du moins la bonne gouvernance, est une condition nécessaire à l'usage efficace des subventions, et donc au développement. Toutefois, pour d'autres, parmi lesquels un grand nombre s'expriment d'une perspective néoconservatrice, la promotion de la démocratie fait simplement, naturellement et constamment partie de la politique étrangère américaine (Muravchik, 1991 ; Smith 1994).

⁷ Carnegie Endowment (sans date). Une présentation détaillée de même nature des fondations politiques européennes a été produite par l'Institut hollandais Clingendael (van Wersch, Jos et Jeroen de Zeeuw, 2005).

⁸ Youngs, 2002, 2004 et 2005. Ces résultats se trouvent ailleurs, voir par exemple Warning, 2006, p. 48 ; Kausch, 2008 ; Schmid, 2006b.

⁹ Schmid, 2006b, p. 26 (traduit de l'anglais par Marie-Laure Cordara). Voir également Malka et Altermann, 2006 ; Kausch 2008b. D'autres études se concentrent plus spécifiquement sur un type particulier d'assistance démocratique, comme celle d'ONG en matière de droits humains, du secteur judiciaire ou des médias. Dans un judicieux article de Naomi Sakr, comparant différents pourvoyeurs de fonds internationaux et régionaux et des initiatives dans le domaine de la liberté des médias dans la région MOAN, l'auteur conclut que la « dépolitisation », la définition des programmes tels que du haut vers le bas et la fragmentation des ONG ne sont pas, contrairement aux craintes initiales, des conséquences nécessaires du financement international (Sakr, 2006).

MOAN identifient les principales différences suivantes : l'approche du bas vers le haut des États-Unis, en comparaison à l'UE plutôt centrée sur l'État, l'évitement de l'UE d'assister les partis politiques et une plus grande institutionnalisation des politiques de l'UE.¹⁰ On trouve également des différences en ce qui concerne l'inclusion des islamistes : tandis que les Européens les considèrent, pour reprendre les termes de Richard Youngs, les « intouchables de l'assistance démocratique »,¹¹ ils ont été associés à divers projets américains, notamment au Maroc. Comme Boubekour et Amghar le font remarquer, les relations des États-Unis sont « particulièrement avancées avec le parti islamiste marocain, le PJD [Parti Justice et développement] » dans la mesure où les sondages indiquant le succès du PJD aux sondages en 2007 ont encouragé les États-Unis à soutenir le PJD au lendemain des attaques [terroristes de Casablanca] du 16 mai 2003, alors que les leaders politiques marocains appelaient à sa dissolution ». ¹²

L'efficacité et la cohérence des politiques promouvant la démocratie sont des questions en corrélation. Le fait que la promotion de la démocratie n'ait pas été à la hauteur des espoirs placés en elle,¹³ conclusion qui est également valable pour la région MOAN, est un argument récurrent dans l'abondante littérature consacrée au domaine¹⁴. Dans une enquête de 2002 sur la promotion de la démocratie en Afrique du Nord, Richard Gillespie et Laurence Whitehead ont remarqué que « moins d'une décennie après que l'Union européenne ait commencé à déployer ses efforts de promotion de la démocratie vers ses voisins du Sud, on relève peu d'indicateurs de résultats tangibles, voire aucun ». ¹⁵ De la même manière, Richard Youngs affirme que « les efforts de l'Union européenne pour promouvoir la réforme politique en Afrique du Nord et dans le Moyen-Orient sont voués à l'échec », car ils s'inscrivent dans une « approche fragmentée qui soutient des initiatives ad hoc, plutôt que dans une stratégie cohérente pour la réforme politique qui viendrait servir des réformateurs indépendants et socialement implantés sur le terrain ». ¹⁶ Les analyses des initiatives américaines qui ont fait suite au 11 Septembre ne dévoilent pas plus d'enthousiasme. ¹⁷ En ce qui concerne le Maroc en particulier, les observateurs parviennent, dans les grandes lignes, à la même conclusion : la

¹⁰ Boubekour et Amghar, 2006 ; Huber, 2008 ; Stahn et van Hüllen, 2007 ; Ammor, 2005.

¹¹ Youngs, 2004, p. 12.

¹² Boubekour et Amghar, 2006, p. 24. Voir également Sharp, 2006 ; Yacoubian, 2007.

¹³ Cependant, les difficultés méthodologiques à mesurer l'efficacité ne devraient pas être sous-estimées (voir, par exemple, Burnell, 2007 (Éd.).

¹⁴ Gordon Crawford et Iain Kearton, dans un compte-rendu de 2002, ont rapporté pas moins de 110 évaluations de l'efficacité de l'assistance démocratique de la part des donateurs, et cela, bien entendu, sans compter le grand volume d'écrits scientifiques sur le sujet (Crawford et Kearton, 2002, p. iv).

¹⁵ Gillespie et Whitehead, 2002, p. 192. Pour une évaluation bien plus optimiste, voir Campbell, 2007, qui avance que (p. 65) « Loin d'être un échec, la politique d'assistance démocratique au Moyen-Orient commence à porter ses fruits de façon remarquable ».

¹⁶ Youngs, 2006, pp. 1-2. Pour une conclusion de même ordre, voir Aliboni, 2005, p. 48.

¹⁷ United States Government Accountability Office (2005).

promotion de la démocratie a seulement été efficace de façon marginale, notamment en raison d'encouragements insuffisants à la réforme. Martina Warning, par exemple, compare la promotion de la démocratie de l'UE au Maroc et en Turquie et conclut que la perspective d'adhésion de la Turquie à l'UE a fait une immense différence : « il faut enfin reconnaître que la PEV [Politique européenne de voisinage, voir section 2 pour une plus ample discussion sur cette politique] en tant que version allégée de l'élargissement, ne peut simplement pas être aussi savoureuse que l'originale ».¹⁸

Lorsqu'on se penche sur la notion de **cohérence**, la conclusion est presque invariablement la même : il en existe peu. Dans certains États, l'Occident promeut vigoureusement la démocratie, tandis que dans d'autres pays, pareillement non démocratiques, la question ne figure quasiment pas sur l'ordre du jour. Même dans les pays où la démocratie est promue, les politiques correspondantes des États ne soutiennent pas toujours la démocratie de façon constante.¹⁹ Ceci est peut-être particulièrement vrai dans la région MOAN, où les pays occidentaux ont généralement tendu à préférer des régimes non démocratiques, mais « stables », à des régimes démocratiques, mais potentiellement instables.²⁰ Certains auteurs avancent même que la « face voilée du Processus de Barcelone » est de renforcer les régimes autoritaires en Méditerranée au nom de la stabilité régionale.²¹ Au lendemain du 11 septembre 2001, la tension entre stabilité à long terme – censée, de l'avis d'un grand nombre, être le plus efficacement renforcée par la démocratisation – et les questions de sécurité à court terme, s'est souvent relâchée au détriment de la démocratisation. Les contradictions deviennent parfois particulièrement flagrantes. Par exemple, l'UE met en exergue les droits humains dans ses relations avec le Maroc, tout en faisant pression sur lui afin qu'il prenne des mesures énergiques envers les migrants et combatte le terrorisme, deux actions « susceptibles de rejaillir négativement sur les droits humains ».²² D'aucuns voient ces contradictions comme une conséquence de la position de certains États membres de l'UE, comme la France et l'Espagne, qui ont des contacts de longue date avec l'élite dirigeante marocaine et un fort intérêt à contrôler les frontières.²³ Dans une étude portant spécifiquement sur la promotion espagnole de la démocratie au Maroc, Laura Feliu résume succinctement le problème de l'incohérence : « Peut-on investir efficacement dans la réforme du secteur judiciaire si l'on échoue à condamner des cas spécifiques de jugements injustes ? Peut-on collaborer avec la presse indépendante si l'on ne proteste pas lorsque les

¹⁸ Warning, 2006, p. 51 ; voir également Maalmi, 2008, pp. 70-76.

¹⁹ Piccone et Youngs (Éd.) 2006 ; Uvin, 1993.

²⁰ Gillespie et Whitehead, 2002 ; Haddadi, 2002 ; Hänggi et Tanner, 2005.

²¹ Béatrice Hibou et Luis Martinez, cités par Dorothée Schmid, 2003.

²² Schmid, citée par Warning, p. 40.

²³ Wegner, 2007 ; Feliu 2003.

publications sont interdites ou lorsqu'un code de presse rétrograde est adopté ? Est-ce une politique cohérente de financer des associations féministes tout en restant silencieux quant à la réforme de la *Moudawana* ? »²⁴

La plupart des analystes affirment que la promotion de la démocratie est particulièrement difficile dans le monde arabe. Le titre des textes rédigés sur les défis rencontrés par les pays occidentaux semblent parler d'eux-mêmes : « Un voyage inexploré : la promotion de la démocratie au Moyen-Orient » ; « La mauvaise manière de vendre la démocratie au monde arabe » ; et « Le véritable moyen de promouvoir la réforme arabe ».²⁵ Parmi les thèmes centraux invariablement abordés résident les difficultés à renforcer la démocratie dans une région où existe une longue tradition d'autoritarisme et où les régimes en place manifestent peu d'intérêt, voire aucun, envers une véritable libéralisation politique. Un autre défi de poids évoqué consiste en la forte suspicion, aggravée par l'invasion de l'Irak conduite par les États-Unis, et en la méfiance à l'égard des pays occidentaux (surtout des États-Unis). Dans le monde arabe, un grand nombre d'individus s'interrogent sur les « véritables » motifs des efforts occidentaux de la promotion de la démocratie.²⁶

C'est notamment cette dernière question, à savoir la crédibilité et la légitimité des activités de promotion de la démocratie par les pays occidentaux dans la région MOAN, qui est au cœur de cette étude. Alors qu'il semble exister un consensus général sur le fait que la crédibilité de l'Occident et, surtout, des États-Unis, constitue effectivement un problème, aucune étude systématique n'a été entreprise pour évaluer la façon dont la promotion de la démocratie est perçue dans la région MOAN. Diverses enquêtes réalisées dans la région sur la crédibilité des États-Unis, d'une manière générale, en tant que promoteurs de la réforme politique, signalent invariablement leurs lacunes en cette matière.²⁷ Plusieurs analystes rapportent que les dirigeants arabes ont tendance à être – au mieux – très réticents quant à ce type d'assistance, voyant souvent les partenariats prétendument arabes-occidentaux comme unilatéraux. D'autres experts ont relevé un certain retour de manivelle contre la promotion de la démocratie, tandis que des dirigeants politiques arabes poursuivent activement des groupes intérieurs et des individus pour avoir obtenu des fonds étrangers et tentent de jeter le discrédit sur la promotion occidentale de la démocratie aux yeux du public.²⁸ Quelques études mentionnent

²⁴ Feliu, 2003, p. 105.

²⁵ Brzezinski, 2004 ; Carothers et Ottaway, 2005 ; Cook, 2005.

²⁶ Malka et Alterman, 2006, pp. 19-21.

²⁷ Benjelloun, 2007 ; Ottaway, 2003 ; De Bartolo, 2008.

²⁸ Carothers, 2006 ; Gershman et Allen, 2006. Pour des exemples spécifiques de répression du travail d'assistance internationale en matière de gouvernance par des gouvernements moyen-orientaux, voir Campbell, 2007 et National Endowment for Democracy, 2006, pp. 7, 30. Il convient de signaler que le

brièvement les perceptions parmi les bénéficiaires finaux des politiques de promotion de la démocratie.²⁹ Cependant, aucune analyse spécifique et détaillée n'a jusqu'ici été conduite sur la perception des bénéficiaires aussi bien effectifs que potentiels vis-à-vis des différentes activités de promotion de la démocratie et des différents pays et organisations donateurs. La présente étude représente une première étape pour combler cette lacune dans la littérature, en se concentrant sur le cas du Maroc. Afin de dresser des conclusions générales, le travail de recherche devrait bien entendu s'étendre à d'autres pays dans la région.

phénomène de revers contre la promotion de la démocratie ne se manifeste pas exclusivement au niveau arabe, mais également dans des États tels que la Russie, la Chine et le Zimbabwe.

²⁹ Boubekour et Amghar, 2006, pp. 21, 24-25 ; Malka et Alterman, 2006, p. 20 ; Schmid et Braizat, 2006, pp. 16-17, 22 ; Reinhardt, 2002, pp. 15-16 ; Youngs, 2006, p. 5 ; Kausch, 2007, p. 11.

2) Brève rétrospective des activités de promotion occidentale de la démocratie au Maroc

Introduction

Parmi les États MOAN, le Maroc a été une cible clé des efforts déployés par l'Occident en matière de promotion de la démocratie ces dernières années. En effet, celui-ci est souvent perçu comme l'un des pays les plus libéraux et progressistes de la région et donc susceptible de constituer un exemple en termes de démocratisation. Cela peut sembler paradoxal, dans la mesure où le pays est une monarchie où le roi – en plus d'être le chef d'État, doté de vastes pouvoirs sur l'exécutif, le secteur judiciaire et le corps législatif – est le commandant-en-chef de l'armée, contrôle de larges pans de l'économie et, considéré comme le descendant direct du prophète Mahomet, est également le Commandant des Fidèles.

En outre, d'importants droits civils et politiques sont seulement partiellement garantis par la monarchie. La liberté des médias (en particulier sur support électronique) et la liberté d'association sont restreintes. Les élections se tiennent dans un climat apathique – lors des élections de 2007, 63% de l'électorat se sont abstenus et 19% de ceux qui ont effectivement voté ont déposé un bulletin blanc ou invalide – et le système des partis politiques s'avère dysfonctionnel. Cela, à son tour, émane des dispositions constitutionnelles et pratiques qui démunissent le corps législatif et fragmentent les partis politiques. Plus important peut-être, le pouvoir du *makhzen* (nom donné à l'élite dirigeante entourant le roi) n'a pas été affecté par les réformes.³⁰

Des progrès ont été enregistrés dans certains domaines sous feu le roi Hassan II. Le plus important d'entre eux a eu trait aux réformes constitutionnelles de 1996, qui ont conduit à la création d'une Chambre des représentants directement élue au suffrage universel, l'interdiction de la torture et l'instauration d'un gouvernement d'alternance, permettant, pour la première fois, aux partis de l'opposition de participer au gouvernement (les nominations ministérielles étant toutefois, même maintenant, soumises à l'approbation du roi). Les décennies de rude régime autoritaire du roi Hassan II, les « *années de plomb* » ont cependant jeté un voile sur ces réformes.

Le nouveau roi Mohamed VI a, quoique avec certaines hésitations, poursuivi la voie des réformes, rompant avec une part du legs de son père. Il a, par exemple, ordonné la création de l'Instance Équité et Réconciliation afin d'enquêter sur la

³⁰ Pour des commentaires et analyses sur les élections de 2007, voir, par exemple, Democracy Reporting International et Transparency Maroc, 2007 ; Kausch, 2007 ; et Storm, 2008. Pour un passage en revue des réformes et de leurs limites au cours de la dernière décennie, voir Naciri et al., 2004 ; Bertelsmann Stiftung, 2007 ; Carnegie Endowment et FRIDE, 2007.

répression sous le règne de son père. La réforme probablement la plus remarquable a été la révision de la *Moudawana*, le code du statut personnel, en vue de rehausser la position de la femme au Maroc en termes de droits de garde, de mariage, de divorce, etc.³¹ D'autres réformes concernent l'allègement des contrôles de la presse écrite (ce qui a conduit les journaux d'actualités à devenir les plus dynamiques de la région), une plus grande reconnaissance des droits amazighs (berbères) et le renforcement du bannissement de la torture. De plus, la décentralisation et le renforcement des communautés locales se sont poursuivies au travers de l'Initiative nationale pour le développement humain. L'intégration d'islamistes modérés dans la sphère politique officielle a aussi contribué à la création d'un climat politique relativement plus ouvert. C'est grâce à des mesures de ce type que le Maroc est désormais vu par les États occidentaux comme le candidat arabe à la réforme le plus prometteur.

Le Maroc reçoit de l'aide à la démocratisation de la part de l'Union européenne et, dans une moindre mesure, de gouvernements individuels de l'UE, tels que l'Allemagne, la France et l'Espagne. Les États-Unis et le Canada apportent aussi un soutien dans ce sens au Maroc. Les ONG occidentales sont actives dans ce domaine également. En plus de l'aide à la démocratisation, le respect des principes démocratiques est un élément clé des principaux accords et initiatives entre le Maroc et les États occidentaux, tels que ceux établis dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen et de la Politique européenne de voisinage. Cette section porte sur les efforts de l'Occident en matière de promotion de la démocratie et fournit des informations sur leurs fondations institutionnelles.³²

³¹ Pour des détails sur cette réforme, voir Naciri et al., 2004, pp. 27-31.

³² Les efforts déployés par les Nations Unies sortent du champ de ce rapport, si l'on considère que ces dernières ne peuvent s'englober dans l'« Occident ». Ils ont toutefois rarement été mentionnés par les personnes interrogées pour cette étude. Le travail du PNUD sur la gouvernance dans la région MOAN, au travers de ses rapports sur le développement humain dans le monde arabe, a reçu une grande attention. Ces rapports ont conduit à la création du programme du PNUD sur la gouvernance dans la région arabe (POGAR), privilégiant la construction de capacités, le dialogue et le conseil politique en ce qui concerne l'État de droit, la participation, la transparence ainsi que la responsabilisation. Au Maroc, le POGAR est complété par un travail bilatéral, entrepris conjointement avec divers autres organismes des Nations Unies. L'un des trois principaux domaines mis en avant pour la période 2007-2011 consiste en le « renforcement des capacités pour la gouvernance démocratique », axé sur la décentralisation. Les questions portant sur les droits humains et les genres devraient imprégner toute la programmation dans le pays (PNUD, 2006, p. 4). Les fonds alloués pour la période totale de cinq ans s'élèvent à 5,9 millions de dollars pour l'intégration des genres et à 14,5 millions de dollars pour la décentralisation et la participation publique (UNDP, 2006, Annexe 2 ; voir également UNDAF, 2006).

Promotion de la démocratie de l'UE au Maroc

L'histoire des relations UE-Maroc remonte au temps de la Communauté européenne économique. Le Maroc est le pays méditerranéen qui a, traditionnellement, tissé les liens les plus étroits avec l'Union européenne.³³ Aujourd'hui, la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance de la part de l'UE s'intègre dans un dense cadre institutionnel, qui abrite le Partenariat euro-méditerranéen (PEM, également désigné le Processus de Barcelone), multilatéral, édifié sur des accords d'association bilatéraux ; la Politique européenne de Voisinage (PEV), bilatérale, lancée en 2004 et mise en œuvre grâce à des plans d'actions ; et des instruments financiers tels que l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) et l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH). L'Union européenne a également mis en exergue la démocratisation dans divers autres contextes, notamment les réunions ministérielles euro-méditerranéennes, les Communications de la Commission européenne, le Consensus européen sur le développement, les rapports sur les progrès de la PEV au Maroc, etc.³⁴

La Déclaration de Barcelone de 1995 met en exergue la promotion de la démocratie et des droits humains et les accords d'association du PEM comportent tous une clause de conditionnalité engageant les pays partenaires à respecter les principes démocratiques et les droits humains (Article commun n° 2).³⁵ Cette clause n'a, toutefois, été appliquée envers aucun pays partenaire méditerranéen jusqu'à ce jour. Les accords mettent clairement l'accent sur le commerce et la coopération économique et laissent la démocratie et les droits humains en marge, l'accord d'association UE/Maroc n'échappant, en cela, pas à la règle. Selon le raisonnement suivi, la libéralisation économique rejaillirait à terme sur le domaine politique.

La PEV, lancée en 2004, s'insère dans une « logique d'élargissement » au travers de laquelle les États partenaires, en fonction de leurs progrès, se voient concéder l'accès au marché unique de l'UE. Ils établissent des liens plus étroits avec l'UE, néanmoins sans aucune perspective d'adhésion. En recourant à la conditionnalité positive, l'UE récompense les réformes politiques, économiques et institutionnelles par une plus étroite intégration économique. Les plans d'action de la PEV comportent une plus forte composante de gouvernance que les accords d'association du PEM. Le plan d'action UE/Maroc comporte plusieurs éléments de « démocratie et État de droit », se concentrant essentiellement sur la capacité

³³ Pour une brève rétrospective de l'histoire des relations UE-Maroc, voir Warning, 2006, pp. 5-6.

³⁴ Voir, par exemple: "Reinvigorating EU actions on Human Rights and democratisation with Mediterranean partners: Strategic Guidelines", Bruxelles, 21.05.2003, Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, COM(2003) 294 final ; "The European Consensus on Development", déclaration conjointe du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission sur la Politique de développement de l'Union européenne (2006/C 46/01), paragraphes 86 et 101.

³⁵ Un examen approfondi du PEM est effectué par Schmid, 2006b, 1^{er} chapitre.

administrative, la décentralisation, la corruption et la réforme du secteur judiciaire. En outre, il convient de signaler que l'intitulé « Droits humains et libertés fondamentales » regroupe des actions concernant la mise en œuvre de la loi sur la liberté d'association et d'assemblée ainsi que de la libéralisation du secteur audiovisuel.³⁶ L'insistance sur la réforme administrative et ses implications fiscales, juridiques et de contrôle suggère, selon un observateur, que « l'UE s'avère, sur ce plan, plus intrusive que les États-Unis ».³⁷ La PEV ne prévoit pas de plan de financement, quoique l'UE s'engage à apporter un « soutien financier substantiel au travers d'un éventail d'instruments financiers appropriés » afin de permettre au Maroc d'atteindre les objectifs du plan d'action.³⁸

L'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), au sein duquel l'ancien MEDA a été incorporé) constitue le principal instrument de financement du PEM et de la PEV. C'est donc au travers du Programme national indicatif de l'IEVP 2007-2010 que l'accord d'association et le plan d'action UE-Maroc se traduisent en programmes concrets. Le projet « Gouvernance et droits humains » dispose d'un budget de 28 millions d'euros pour 2007-2010, soit environ 4% du total et le « Soutien institutionnel » bénéficie de 40 millions d'euros. La réforme des milieux carcéraux et la formation des fonctionnaires du secteur judiciaire à la nouvelle législation de la *Moudawana*, ainsi que la législation sur les mineurs, constituent les deux pôles de l'assistance en matière de gouvernance. Un soutien aux droits humains au Maroc est, par ailleurs, assuré par la création d'un institut marocain d'histoire contemporaine, devant notamment conserver les documents de l'Instance Équité et Réconciliation (pour davantage d'informations sur cette institution, voir l'introduction de cette section), des archives améliorées ainsi qu'un musée d'Histoire.³⁹ Le Maroc a également été l'un des premiers États de la PEV à bénéficier de fonds (d'un montant de 28 millions d'euros) au travers du dispositif de gouvernance de la PEV en 2007, en récompense de son engagement envers la réforme politique. Ces fonds sont utilisés pour renforcer les réformes en cours de l'administration publique.

L'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) est le fond spécialisé que l'UE destine aux projets liés à la gouvernance et aux droits humains dans les pays en voie de développement et en transition. Séparé d'un point de vue institutionnel du PEM et de la PEV, l'IEDDH cible essentiellement la société civile. Au cours des cinq dernières années, les fonds alloués au Maroc se

³⁶ European Union/Morocco, 2005. Pour une critique du plan d'action, voir Kausch, 2008.

³⁷ Youngs, 2008, p. 166.

³⁸ European Union/Morocco, 2005, "Introduction".

³⁹ Le soutien institutionnel prévoit, entre autres, la réforme de l'administration publique (amélioration de la budgétisation, audits internes, évaluation et contrôle de performance, gestion des ressources humaines, etc.). Union européenne (sans date), sections 3.2 et 3.3.

sont élevés à environ 1 million d'euros par an.⁴⁰ Une aide a été concédée à des ONG agissant dans divers domaines, tels que : l'observation électorale ; l'éducation et la formation de journalistes ; la réforme judiciaire ; les structures de soutien à la société civile ; la jeunesse ; les droits humains (englobant les droits de la femme et les victimes de la torture) ; la participation des femmes à la politique ; le travail avec les enfants de la rue et le travail infantile.⁴¹

Liens postcoloniaux et nouvelles relations : les États européens promoteurs de la démocratie au Maroc

L'ancien maître colonial, la **France**, est le principal donateur (aussi bien au niveau bilatéral que multilatéral) au Maroc. La France n'a néanmoins pas de tradition en matière de promotion de la démocratie à l'étranger, étant souvent identifiée comme la plus réticente des États de l'UE lorsqu'il s'agit de promouvoir la démocratie dans le monde arabe en général, et au Maroc en particulier.⁴² Dans le contexte marocain, la gouvernance – sinon la démocratisation – est néanmoins l'un des quatre « domaines transversaux d'intervention » du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC).⁴³ La dimension de gouvernance englobe la modernisation des services publics et du secteur judiciaire, la sécurité interne, la protection civile, la décentralisation et la planification urbaine ainsi qu'un projet sur la participation des jeunes à la vie publique.⁴⁴ La France soutient par ailleurs des ONG, œuvrant principalement dans les domaines sociaux, mais aussi en matière de droits humains.⁴⁵ Un montant de 25-30 millions d'euros a été alloué au travail lié à la gouvernance pour la période 2006-2010. La part du lion (environ 22 millions d'euros) est revenue au soutien institutionnel et 3,7 millions d'euros ont été consacrés à la protection civile et à la police. Les fonds restants se destinent à des ONG se dédiant au secteur social ainsi qu'à d'autres projets de gouvernance.⁴⁶ Cependant, comme Dorothee Schmid le fait remarquer au sujet de l'aide française en matière de gouvernance au Maroc, « Des officiels admettraient même que le contenu de certains programmes et projets peuvent facilement être requalifiés afin de s'insérer dans la catégorie "gouvernance, démocratie et droits humains" et de

⁴⁰ Kausch, 2008b.

⁴¹ EIDHR, 2007.

⁴² Voir 1^{ère} partie ci-dessus ; Schmid, 2006b, pp. 15-16 ; Youngs, 2008, pp. 161, 163-4.

⁴³ Royaume du Maroc et République française (2006), section 4.2.

⁴⁴ *Ibid.*, voir également http://www.ambafrance-ma.org/cooperation/index_developpement.cfm?view=dev_adg

⁴⁵ http://www.ambafrance-ma.org/cooperation/index_developpement.cfm?view=dev_aa

⁴⁶ Royaume du Maroc et République Française (2006), Annexe 3.

satisfaire aux actuelles préférences collectives pour la réforme [démocratique], tandis qu'aucune réorientation majeure n'a lieu »⁴⁷.

À l'instar de la France, **l'Espagne** a traditionnellement mis un accent plutôt timide sur la promotion de la démocratie dans ses politiques de développement, en particulier dans la région MOAN. Depuis la montée au pouvoir des socialistes aux élections générales de 2004, cette tendance s'est toutefois modifiée.⁴⁸ Le Maroc, une ancienne colonie, est l'un des 23 pays prioritaires de l'assistance espagnole au développement, et, en relation au Maroc, la gouvernance démocratique représente l'un des quatre secteurs prioritaires. En 2004-2006, une moyenne de 4,5 millions d'euros a été affectée aux programmes « gouvernement et société civile » en œuvre au Maroc.⁴⁹ Les domaines ciblés pour la période 2005-2008 ont été le renforcement du dialogue social et de la société civile, l'État de droit et la décentralisation. Une grande part de l'assistance fournie est décentralisée (elle va directement à des régions marocaines) et canalisée au travers d'ONG.⁵⁰

L'**Allemagne** a traditionnellement confié les activités de promotion de la démocratie à ses fondations politiques, qui sont liées aux partis politiques allemands et financées au travers du Bundestag. Quatre de ces fondations agissent au Maroc, à savoir la Fondation Friedrich Ebert (FES), la Fondation Konrad Adenauer (KAS), la Fondation Friedrich Naumann (FNS) et la Fondation Hanns Seidel (HSS).⁵¹ Leurs approches diffèrent légèrement, en reflet de leurs courants idéologiques respectifs : la FES concentre son travail sur des ONG se vouant au développement économique et la promotion des droits humains et de la femme ; la FNS soutient le développement économique ainsi que la formation et l'éducation de journalistes ; la HSS cherche à promouvoir l'État de droit et la réforme administrative. Au niveau de la région MOAN, la KAS veille au contrôle des élections,⁵² quoiqu'au Maroc, l'accent soit placé sur le développement des sciences sociales et humaines – et, donc, sur un travail qui n'est pas directement pertinent pour la promotion de la démocratie.⁵³ Ces fondations allemandes travaillent essentiellement avec des acteurs de la société civile.

⁴⁷ Schmid, 2006b, p. 22.

⁴⁸ Zulueta Fülcher, 2008, pp. 2-3 ; Youngs, 2008, pp. 164-5.

⁴⁹ Zulueta Fülcher, 2008, pp. 8-9 ; ministère espagnol des affaires étrangères, sans date, p. 9.

⁵⁰ Ministère espagnol des affaires étrangères, 2007, p. 29.

⁵¹ La plus récente de ces *Stiftungen*, la Fondation Rosa Luxemburg – fondée en 1996 et affiliée au parti du socialisme démocratique post-RDA – n'est pas active au Maroc. La Fondation Heinrich Böll (parti vert) a cessé ses activités au Maroc (qui consistait essentiellement à assister des ONG à promouvoir les droits de la femme et la cause des enfants de la rue) en 2007 (interview, Azeddine Akasbi, ancien secrétaire-général, Transparency Maroc, Rabat, 9 juin 2008).

⁵² Voir MENA Election Guide: <http://www.mena-electionguide.org/about.aspx>

⁵³ Ambassade d'Allemagne, "Les acteurs du système allemand de la coopération au développement": http://www.rabat.diplo.de/Vertretung/rabat/fr/05/Wirtschaftliche_Zusammenarbeit/akteure.html Pour davantage de détails, voir <http://www.fes.org.ma/accueil.html>, <http://www.hssma.org/index.htm> Pour une intéressante introduction aux spécificités du travail de ces *Stiftungen*, voir Sakr, 2007 pp. 13-14.

D'autres États de l'UE soutiennent des initiatives et projets individuels, s'intégrant essentiellement dans des programmes régionaux.

Un nouvel intérêt : la promotion américaine de la démocratie au Maroc

Jusqu'à récemment, le Maroc était plutôt à la périphérie de la sphère d'intérêts américaine, bien qu'il ait toujours été un allié loyal, étroitement lié à l'OTAN. L'attention des États-Unis a, au contraire, porté sur Israël et ses voisins ainsi que sur le Golfe, riche en pétrole. Cet état de fait a cependant changé, surtout après le 11 septembre 2001. Les États-Unis sont désormais actifs au Maroc au travers de diverses voies. Les fonds proviennent principalement de l'Initiative de Partenariat pour le Moyen-Orient (MEPI), de USAID et du Bureau pour la démocratie, les droits humains et le travail (DRL). Les organismes se chargeant de leur mise en œuvre comptent parmi eux les principales agences quasi-gouvernementales⁵⁴, à savoir l'Institut national démocratique pour les affaires internationales (NDI), l'Institut républicain international (IRI) et la Fondation nationale pour la démocratie (NED).

La principale initiative des États-Unis postérieure au 11 Septembre dans la région MOAN réside en l'Initiative de partenariat pour le Moyen-Orient (MEPI). Lancée en 2002, elle propose un soutien aux réformes politiques, économiques et éducationnelles, la fille de Dick Cheney, Elizabeth, étant à sa tête au commencement.⁵⁵ La présence du MEPI est la plus importante au Maroc,⁵⁶ où les programmes ont ciblé – au-delà d'un ensemble d'activités à l'échelle de la région (qui ont englobé divers projets liés aux médias) – les réformes parlementaires, le soutien aux partis politiques et le renforcement des autorités locales.⁵⁷

USAID fournit également une assistance démocratique, ceci de façon croissante depuis le 11 septembre 2001. Au Maroc, USAID a œuvré à l'assistance technique et à la formation au Parlement marocain, dans le but de renforcer la capacité de ce dernier à superviser les finances publiques, de revoir la législation et la politique et d'engager un dialogue avec les citoyens. Il s'est également efforcé d'encourager la participation citoyenne au processus de décision local, en particulier en relation avec les besoins de logements à loyers modérés. En vue des élections de 2007, USAID a chargé le NDI et l'IRI de travailler en collaboration avec les partis politiques marocains, y compris le parti islamiste modéré PJD, en vue d'améliorer leurs capacités à défendre des positions politiquement viables et de communiquer efficacement ces mêmes positions aux électeurs. Le NDI a également assisté la

⁵⁴ Les organisations quasi-gouvernementales sont des organisations gérées de façon indépendante et financées par le Congrès américain ou au travers de fonds de USAID ou d'autres organismes gouvernementaux.

⁵⁵ Malka et Alterman, 2006, p. 24.

⁵⁶ Malka et Alterman, 2006, note de base de page 2, p. 40.

⁵⁷ Département d'État américain, 2007.

société civile marocaine à assurer la participation des électeurs et a conduit un grand nombre de groupes témoin (« focus groups », un type particulier de technique de sondage) à évaluer l'opinion publique marocaine.⁵⁸

Enfin, l'Initiative pour les droits de l'homme et la démocratie (HRDF) du Bureau de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) – finance des projets à l'échelle de la région MOAN (portant sur des questions générales de démocratie, les médias, les femmes, etc.) qui ont englobé le Maroc. Des projets de réforme judiciaire ont également été financés dans ce cadre au Maroc.

Pour compléter ce panorama, il convient de mentionner l'Initiative pour un Grand Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (BMOAN), à la base une initiative conjointe ÉUA-UE mais surtout soutenue par les États-Unis et lancée lors du sommet du G-8 au milieu de l'année 2004. Cette initiative tend à appuyer la réforme dans le domaine politique, social et économique au Moyen-Orient. Mettant l'accent sur une meilleure coordination, ses ambitions restent relativement modestes. Cependant, le volet politique de l'initiative est également mis en œuvre au travers d'un Forum et de la Fondation pour l'avenir. Le Forum annuel pour l'avenir, dont le premier s'est tenu au Maroc en 2004, rassemble des personnalités politiques, du monde des affaires et de la société civile. En raison de perspectives conflictuelles sur l'approfondissement des réformes, aucune réunion n'a cependant eu lieu depuis 2006. La Fondation pour l'avenir vise à fournir une assistance à des organisations de la société civile dans l'objectif de renforcer la démocratie et la liberté dans le Grand Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. La fondation siège à Amman depuis 2008 et a commencé à attribuer des subventions en 2007. Jusqu'ici, ses activités ont été limitées au Maroc et revêtent donc un intérêt marginal pour cette étude.

Les États-Unis ont promu diverses initiatives politiquement sensibles, parmi lesquelles s'inscrit le travail conduit par les États-Unis auprès du Parlement marocain et des partis politiques, tel que décrit ci-dessus. Un autre projet à avoir reçu une grande attention consiste en les deux sondages d'opinion entrepris par l'IRI au lendemain des élections de 2007, dans la mesure où les sondages avaient jusque là été absents du paysage politique au Maroc. Les sondages prévoyaient que le PJD allait recevoir les votes d'environ la moitié de l'électorat, ce qui aurait signifié un grand bouleversement de la vie politique marocaine. La démonstration de soutien officiel de l'ambassadeur américain envers Nadia Yassine, porte-parole du mouvement officiellement banni Al'Adl wal-Ihsan (Justice et spiritualité), lorsque celle-ci a été arrêtée en 2005 pour avoir publiquement déclaré qu'elle préférerait voir le Maroc abriter une république plutôt qu'une monarchie, n'est pas passée

⁵⁸ USAID Morocco Democracy and Governance Programme: Activities http://www.usaid.gov/ma/programs/dg_activities.html, NDI Worldwide Morocco <http://www.ndi.org/worldwide/mena/morocco/morocco.asp>, Boubekeur et Amghar, 2006, p. 23-24.

inaperçue. Une autre initiative remarquée a résidé en la réunion organisée par le PJD au printemps 2006 sur « Le processus de prise de décision américain et son impact sur les relations entre le Maroc et les États-Unis », qui a rassemblé des politiciens américains et les islamistes marocains du PJD, dans le but d'explorer les espaces libres dans les processus de décision américains au sein desquels le PJD pourrait exprimer ses opinions.⁵⁹

Les « autres Nord-américains » : l'assistance démocratique du Canada

Le Maroc est le principal bénéficiaire de l'assistance canadienne en matière de développement au Maghreb, son domaine prioritaire étant la gouvernance.⁶⁰ L'une des trois priorités pour l'intervention de l'ACDI, l'Agence canadienne de développement international, réside en la « participation citoyenne », dont la société civile est l'un des trois partenaires ciblés.⁶¹ La participation citoyenne se traduit en des programmes sur l'égalité des genres, pour renforcer le dialogue entre l'État et la société civile, la décentralisation et le développement participatif.⁶² Ces projets comprennent le soutien à la décentralisation du secteur de l'éducation ainsi que le perfectionnement du gouvernement local dans le nord du Maroc. De nombreux projets sont de caractère régional (englobant la francophonie ou la globalité du monde arabe).⁶³ Les Canadiens ont essentiellement travaillé au travers d'associations marocaines, en ciblant de petites ONG moins visibles.⁶⁴

ONG occidentales et autres dispositifs non-étatiques

La frontière entre le financement de l'assistance démocratique par les États occidentaux ou des ONG occidentales est parfois confuse. Comme nous l'avons vu dans le cas américain, les organisations quasi-gouvernementales sont essentielles dans la mise en œuvre de la politique de promotion de la démocratie américaine. De la même manière, les fondations allemandes, alors qu'elles ne connaissent aucune interférence politique, sont entièrement financées par l'État allemand. Dans d'autres cas, les États occidentaux ne financent qu'une part de l'assistance ou, ensemble, la plus grande part des fonds des ONG occidentales.

⁵⁹ Boubekour et Amghar, 2006, p. 24 ; voir également Sharp, 2006, pp. 10-17.

⁶⁰ <http://www.acdi-cida.gc.ca/morocco>

⁶¹ CIDA, 2002, p. x.

⁶² CIDA, 2002, section 3.3.

⁶³ Résultat du navigateur de recherche du projet CIDA pour le Maroc.

⁶⁴ Interview téléphonique, Driss Khrouz, professeur, Université Mohamed V et secrétaire-général du GERM, Rabat, 8 juillet 2008.

Les ONG qui ont une présence soutenue au Maroc (et une base de financement mixte) comptent parmi elles Oxfam-Novib (Pays-Bas), qui travaille sur divers projets réunis sous sa devise « le droit d'être entendu » et Oxfam Québec, qui agit en matière de droits humains et de la femme.

La société civile américaine a activement participé à des échanges et à des programmes avec des organisations marocaines. La Fondation Ford, dirigée à partir du Caire, développe depuis longtemps un programme au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Cependant, elle place actuellement l'accent sur l'Égypte et les Territoires palestiniens. Les programmes des fondations Open Society/Soros dans la région, sont, en revanche, récents. Des ONG américaines de taille plus réduite présentes au Maroc comprennent l'Initiative Open Budget. À l'instar du gouvernement américain, les acteurs de la société civile des États-Unis comprennent également les partis religieux marocains dans leurs programmes. En effet, Nadia Yassine a, par exemple, été invitée par l'Université de Californie, Berkeley, à faire un voyage aux États-Unis, ayant compris des visites d'Harvard et autres universités de renommée.⁶⁵ Un *think tank* américain, Carnegie Endowment for International Peace, a invité le PJD en mai 2006 afin de parler du sujet : « Un parti islamique face aux défis de démocratie et de développement ».⁶⁶

Observations électorales internationales

Alors qu'aucune mission d'observation internationale n'a accompagné les élections parlementaires de 2002 au Maroc, des observateurs nationaux ont été autorisés à contrôler le vote pour la première fois. En perspective des élections de 2007, les autorités marocaines ont pris une initiative supplémentaire, en invitant une mission d'observation internationale conduite par le NDI, dans le pays.⁶⁷ La délégation, comptant 50 personnes, était composée de législateurs, d'anciens ministres gouvernementaux, d'ambassadeurs, de représentants de la société civile ainsi que de spécialistes sur la région, les élections et les droits humains, provenant de 20 pays autour du globe. Cette délégation a été précédée par une équipe d'évaluation en place lors de la phase de préparation des élections. Les délégués ont visité les postes de vote en divers lieux sélectionnés.⁶⁸ Les observateurs nationaux et internationaux ont reconnu que les élections de 2007 avaient été les plus

⁶⁵ Interview, Nadia Yassine, responsable du secteur de l'Association Justice et spiritualité voué aux femmes, Salé, 12 juin 2008.

⁶⁶ Boubekour et Amghar, 2006, p. 24.

⁶⁷ Le choix d'un effort conduit par les États-Unis a résulté, d'une part, du fait que le NDI avait eu une expérience de travail préalable avec le Parlement marocain et ses partis politiques et, d'autre part, de la décision tardive du Maroc d'autoriser la présence de contrôleurs internationaux : l'organisation d'une mission de l'UE ou de l'OSCE aurait pris plus de temps (interviews, Rabat, 6-12 juin 2008).

⁶⁸ Institut national démocratique (2007).

transparentes et justes de l'histoire du Maroc, telles que « dans l'ensemble, le vote s'est déroulé sans heurts et a été caractérisé par un esprit de transparence et de professionnalisme ». Cependant, la mission a souligné « le faible de nombre de votants... et le grand nombre de votes de protestation suggèrent que les autorités marocaines devront entreprendre de nouvelles réformes politiques afin d'encourager un véritable engagement dans le processus politique. Ces réformes devraient tendre à élargir le pouvoir des représentants élus, tout en augmentant la transparence du système et la responsabilisation vis-à-vis de l'électorat ».⁶⁹

⁶⁹ Institut national démocratique (2007). Cela peut être comparé avec le Collectif associatif pour l'observation des élections (2007).

3) Le pragmatisme en tant que maître-mot des perceptions marocaines de la promotion occidentale de la démocratie

Introduction

Comment les divers programmes, projets et initiatives présentés ici sont-ils perçus ? La présente section examine cette question en détail, en commençant par la position officielle du Maroc et les perspectives relevées dans la sphère de l'État. Elle poursuit en se penchant sur les positions souvent bien argumentées d'ONG, des partis politiques et de représentants de médias marocains vis-à-vis des initiatives et donateurs étrangers. Les perceptions qui touchent spécifiquement à la promotion américaine et européenne de la démocratie sont abordées ensuite. Enfin, les perspectives marocaines des acteurs de la société civile occidentale et de la mission internationale d'observation électorale de 2007 sont brièvement commentées.

Le rapport se concentre sur les perceptions d'individus, directement ou indirectement ciblés par les efforts en matière de promotion de la démocratie, qui, au travers de leurs activités, aident souvent à la traduction de ces efforts en actions sur le terrain. Il se base sur un grand nombre d'interviews détaillées avec des représentants clés du Parlement, d'organisations de la société civile ainsi que d'organismes subventionnés par l'État, de partis politiques, du secteur judiciaire, des médias et du monde académique. L'option de se limiter à ces interlocuteurs plutôt que d'examiner les perceptions de la population marocaine dans son ensemble, se doit à l'improbabilité qu'une grande part du public ait une opinion formée sur l'ensemble des politiques spécifiques visées par notre étude. Tandis qu'il est avisé d'interroger le public général (par le biais d'enquêtes quantitatives) sur ses idées à propos de la démocratie et des entraves à la démocratisation dans leur pays, des questions sur des politiques et acteurs particuliers promouvant la démocratie et leur légitimité et crédibilité, risquerait d'être trop spécifiques et donnerait de faibles résultats. Une focalisation exclusive sur les dirigeants politiques serait pareillement peu pertinente, dans la mesure où leurs positions formelles sont souvent déjà connues (voir section 1). En mettant l'accent sur les organisations et individus directement ou indirectement ciblés par l'assistance démocratique, les perceptions discutées dans ce rapport concernent le plus souvent les activités et les programmes spécifiques des États occidentaux, plutôt que les cadres politiques plus larges actuellement en place (comme le PEM, la PEV, la MEPI, etc.).

Perspectives au sein du secteur étatique marocain

De nombreux gouvernements arabes, dont certains sont de proches alliés de l'Occident en général et des États-Unis en particulier, jouent sur l'ambivalence de leurs populations à l'égard de l'Occident. Le gouvernement égyptien a, par exemple, parfois encouragé les imams de grandes mosquées à attaquer d'éminents démocrates et activistes en matière de droits humains pour accepter des fonds étrangers (en particulier, américains), en les blâmant de « trahison » et de soutenir les « idées infidèles des Américains ». ⁷⁰ À l'inverse, les gouvernements marocains, même lorsqu'ils ont été confrontés à des ONG défiant leur politique, se sont abstenus de jouer la carte de la « trahison ». Cela était également vrai sous le règne d'Hassan II, en dépit de ses restrictions sur les ONG et activités politiques. ⁷¹ Sous Mohamed VI, la loi régissant les associations a été révisée (en 2002) afin de faciliter la recherche et l'accès d'ONG à des fonds étrangers. ⁷² Les ONG fournissent, en effet, d'importants services sociaux que le gouvernement ne peut pas garantir et ces premières ne peuvent ni fonctionner ni grandir sans fonds étrangers. Cependant, non seulement les ONG dans le secteur social ont bénéficié de l'allègement des réglementations, mais en même temps aussi les organisations de plaidoyer. Le principal mécanisme de contrôle des ressources étrangères consiste en l'obligation de notifier le gouvernement de la réception de tout fond de ce type sous trente jours, faute de quoi l'association court le risque d'être dissoute. ⁷³ Le gouvernement marocain n'a donc pas tenté de discréditer les ONG en recourant à l'argument du financement étranger. En revanche, il a employé une stratégie de cooptation de la société civile en coopérant avec elle et en incorporant les élites nationales des ONG dans les services gouvernementaux. ⁷⁴ Selon des répondants, l'argument de la « trahison » ne fonctionnerait en aucune circonstance au Maroc, pour deux raisons principales. Tout d'abord, le gouvernement a fait usage de l'aide étrangère pour un ensemble d'objectifs et a même établi une organisation quasi-gouvernementale dans les années 80 afin de bénéficier de la nouvelle stratégie de financement par des donateurs internationaux. ⁷⁵ Ensuite, les partis politiques marocains et les ONG s'inscrivent dans une longue tradition d'opposition et de

⁷⁰ National Endowment for Democracy, 2006, p. 30 ; Malka et Alterman, 2006, p. 26.

⁷¹ Interview téléphonique, Driss Khrouz, professeur, Université Mohamed V et secrétaire général du GERM, Rabat, 8 juillet 2008 ; interview, Hamid El Kam, directeur, Centre de documentation d'information et de formation en droits de l'homme, Conseil consultatif des droits de l'homme, Rabat, 8 juin 2008.

⁷² Auparavant, seules les fondations dotées du statut d'utilité publique étaient autorisées par la loi à chercher des fonds étrangers (Fettouhi, 2002, p. 67).

⁷³ Article 32 bis, dahir N°1.58.376 15, novembre 1958 relatif au droit d'association, Naciri et al., 2004, p. 112.

⁷⁴ Naciri et al., 2004, p. 126 sv.

⁷⁵ Sater, 2007, p. 22.

contestation et ils ne peuvent donc pas être facilement accusés d'être des implantations étrangères ou des serviteurs.⁷⁶

En 2006, le ministère marocain des affaires étrangères aurait envoyé une note aux ambassades étrangères de Rabat leur rappelant leurs obligations lors de leur coopération avec les associations marocaines. Cette note, vue une comme une tentative de contrôler le financement étranger, a été mentionnée avec stupéfaction par plusieurs personnes interviewées, d'autant plus que celle-ci n'a jamais été officialisée, ni n'a été, que l'on sache, suivie d'actions. Certains observateurs ont spéculé sur les préoccupations du gouvernement quant au financement du terrorisme ou des groupes proches du Front Polisario comme justification de cette note. Celle-ci a été perçue comme un acte isolé, n'affectant pas l'approche généralement libérale du gouvernement. Le palais aurait également été ébranlé par des politiques spécifiques de promotion de la démocratie à d'autres occasions (voir, par exemple, le cas du sondage d'opinion de l'IRI détaillé ci-dessous), mais les réactions officielles n'ont pas ciblé en soi la promotion de la démocratie ou la réception de fonds étrangers par les ONG.⁷⁷

Les partis politiques et les médias, à l'inverse des ONG, ne peuvent prétendre à recevoir de l'argent provenant de sources étrangères sous la loi marocaine. Elles peuvent toutefois participer à des formations et à des échanges de points de vue. Les règles sont assez souples pour permettre, par exemple, à l'éditeur-en-chef de la principale publication islamiste en arabe, *Al-Tajdid*, ainsi qu'à d'autres journalistes d'étudier dans des universités américaines et de suivre des cours de formation au Congrès américain. Bien qu'il s'agisse d'une des plus libres de la région MOAN, la presse écrite subit régulièrement des harcèlements et des attaques en justice débouchant sur des fermetures, voire même des arrestations, principalement pour dépasser « les lignes rouges » délimitant ce qui peut être dit, en particulier au sujet du roi. Encore une fois, la « carte des influences étrangères » n'est pas utilisée par les autorités dans de tels cas. La presse veille également à ne pas outrepasser les frontières légales propres aux fonds étrangers.⁷⁸

Le secteur judiciaire marocain a été l'un des principaux domaines récemment ciblés par les efforts de réforme de l'Occident (bien que les échanges, en particulier avec la France et les tribunaux à l'échelle européenne, ne soient pas nouveaux, mais

⁷⁶ Interview téléphonique, Driss Khrouz, professeur, Université Mohamed V et secrétaire général du GERM, Rabat, 8 juillet 2008 ; interview, Azeddine Akesbi, ancien secrétaire-général de Transparency Maroc, Rabat, 9 juin 2008 ; voir également Khrouz, 2008.

⁷⁷ Des clarifications sur cette note et les sondages d'opinion de l'IRI ont à plusieurs reprises été recherchées auprès du ministère marocain des affaires étrangères, sans succès.

⁷⁸ Voir, par exemple, le Syndicat national de la presse marocaine (2007) « Ingérence américaine dans la liberté de la presse », où l'union souligne l'illégalité d'accepter des fonds étrangers.

remontent plutôt aux années 60)⁷⁹. Lorsque les efforts de l'Occident en matière de réforme judiciaire sont mentionnés aux personnes travaillant dans le secteur, des arguments de même ordre que ceux des ONG marocaines sont avancés (voir ci-dessous) : le Maroc a une forte tradition et expérience juridique qui n'est pas affectée ; il n'a « pas de complexes » ; les programmes sont conçus en conformité avec les demandes du Maroc ; et tout est fait ouvertement.⁸⁰ Les donateurs occidentaux se sont concentrés sur des questions plutôt délicates, telles que la mise en œuvre effective de la nouvelle *Moudawana* – réforme qui a rencontré de la résistance de la part de membres conservateurs du secteur judiciaire. Encore une fois, il est reconnu que les membres du secteur judiciaire n'ont eu aucun problème à l'égard de la formation étrangère ou d'autres programmes : les problèmes ont eu trait à la *Moudawana*, et non pas aux initiatives promues par l'étranger au sujet de sa mise en œuvre. Dans tous les cas, les membres du secteur judiciaire sont tenus par la loi de ne pas commenter les décisions politiques, et une fois que le roi a rendu sa décision sur la *Moudawana* « tout le monde s'est tu », comme l'un des membres du secteur judiciaire a confié officieusement.

À la différence de nombreuses ONG, les fondations sous patronage royal et, par extension, de l'État, reposent essentiellement sur des sources intérieures de financement. Donc, la Fondation Mohamed V pour la solidarité, la fondation royale avec le plus large champ d'activités, dépend de la campagne générale de récolte de fonds qui se tient chaque année en novembre, à laquelle tous les Marocains sont appelés à contribuer en fonction de leurs moyens. Les fonds émanent également de la vente de timbres et de badges, de donateurs privés et de partenariats avec des sociétés marocaines. La fondation ne reçoit aucun financement de l'étranger, bien qu'elle ait reçu des offres de financement de divers pays en Europe et dans le monde arabe.⁸¹ Selon un représentant de la fondation, cela se doit au fait que, techniquement, la fondation n'est pas prête à s'ouvrir à des fonds étrangers ; néanmoins, s'est-il empressé de signaler, d'un point de vue politique, cela ne poserait aucun problème. La dépendance des fonds intérieurs est également une conséquence du principe de solidarité prétendument à la base de la fondation, qui implique la réciprocité entre les Marocains.⁸²

⁷⁹ Interview, Abdeljawad Raissi, président de chambre à la cour suprême détaché à l'Institut supérieur de la magistrature, Rabat, 9 juin 2008.

⁸⁰ Interviews, Abdeljawad Raissi, président de chambre à la cour suprême détaché à l'Institut supérieur de la magistrature, Rabat, 9 juin 2008 ; Mhamed Drissi, directeur, Association des œuvres sociales des magistrats et fonctionnaires de la justice, Rabat, 10 juin 2008.

⁸¹ Interview, Abdeljabbar Bouroua, directeur de projet, Pôle de communication et de développement institutionnel, Fondation Mohammed V pour la solidarité, Rabat, 11 juin 2008.

⁸² *Ibid.*

Stratégies et positions des ONG, partis politiques et médias vis-à-vis de la promotion de la démocratie

Aucune des personnes interrogées dans le cadre de cette étude n'a pu identifier une ONG qui refuserait catégoriquement des fonds occidentaux ou une coopération avec l'Occident. Cela reflète la double réalité de la société civile marocaine : la rareté du financement intérieur, en particulier pour les ONG laïques, d'un côté, et de l'autre, le grand pragmatisme de toutes les importantes ONG marocaines, des islamistes aux féministes. Le pragmatisme ne se confine pas aux ONG : les partis politiques et les députés, du PJD à la gauche laïque, participent tous à des programmes proposés par des acteurs occidentaux.⁸³

Le pragmatisme marocain pourrait se résumer comme suit : tant que les partenaires occidentaux n'interfèrent pas dans la définition des objectifs, des programmes ou des activités et qu'il existe de la transparence des deux côtés, si l'acteur marocain bénéficie d'une forte identité, d'un sens de la direction et de la possibilité de diversifier ses sources de financement, l'acceptation de fonds de la part de l'Occident ne pose aucun problème, pourvu que les pays source soient eux-mêmes démocratiques. « Nous n'avons pas de complexes » est une phrase qui revient régulièrement. « Ce qui est important ce n'est pas le financement, mais plutôt les ressources humaines, la transparence, la compétence et les programmes » souligne une parlementaire du PJD qui dirige par ailleurs une ONG dédiée aux femmes.⁸⁴

Le pragmatisme renvoie également à la reconnaissance de la nature politique de l'assistance dans tous les cas. « Tous les États poursuivent leurs propres intérêts » est une observation commune des ONG, des parlementaires et des représentants des partis. Il incombe aux acteurs marocains de lire et comprendre ces intérêts et de déterminer s'ils peuvent, et le cas échéant comment, conserver leur identité et leur autonomie selon ces paramètres. La reconnaissance des motifs politiques de la promotion occidentale de la démocratie a également, dans le cas marocain, impliqué une analyse critique de ses contradictions et incohérences, sans pour autant recourir au « *CIA spotting* » ou à la théorie de la conspiration. « Les théories de conspiration sont un phénomène du Mashrek, pas du Maghreb » a fait remarquer un observateur non sans esquisser un sourire.⁸⁵ Une synthèse des discussions de 2000, préparée par l'Espace associatif, la principale organisation faîtière des ONG marocaines, résume cette position qui prévaut encore aujourd'hui : « Le financement n'est nullement une aumône concédée par le Nord.

⁸³ Il convient de remarquer que, dans le champ politique, les députés et membres de partis ont tendance à être simultanément impliqués dans des ONG (qu'ils dirigent souvent). Pour un rappel historique de ce phénomène, voir Sater, 2007).

⁸⁴ Interview, Jamila El Mossalli, députée, PJD, Rabat, 11 juin 2008.

⁸⁵ Interview, Nadir El Moumni, expert en science politique, Université Mohamed V, Rabat, 12 juin 2008.

Car il y a sans doute des intérêts déclarés et d'autres implicites, bien que l'idée d'une conjuration impérialiste et sioniste ait été éloignée. »⁸⁶ Les personnes interrogées ont, par ailleurs, souvent évoqué le fait qu'aucun financement, y compris ceux provenant de l'État marocain et du secteur privé, n'est altruiste et désintéressé. Ce financement peut donc être aussi, sinon plus, problématique que le financement de l'étranger.⁸⁷

La position pragmatique vis-à-vis du financement étranger est restée relativement stable dans le temps (hormis envers le gouvernement des États-Unis, comme cela est exposé ci-dessous). Elle s'est cristallisée au cours des premiers temps d'activisme de la société civile et de l'engagement international, quand cette question était abondamment débattue par les acteurs de la société civile.⁸⁸

On rencontre des divergences quant au fait que l'acceptation des fonds étrangers ou la participation à des activités financées par l'étranger change les perceptions marocaines d'une ONG ou d'un parti politique spécifique. Certains affirment que les Marocains ont une image négative des organisations qui acceptent de l'argent de l'étranger, considérant cela comme une forme de « prostitution ».⁸⁹ À l'inverse, d'autres soulignent que les fonds étrangers confèrent une certaine visibilité. La majorité des répondants pensent, cependant, qu'il s'agit d'une question sans importance : « Le financement n'est pas important, c'est l'action qui compte. La société ne s'intéresse pas à cette question » selon une députée du PJD, présidant également une grande ONG vouée aux femmes dans le pays.⁹⁰ Un collègue de l'association parfois réprimée Justice et spiritualité conclut : « Nous ne nous permettrions pas de critiquer les autres [pour accepter des fonds occidentaux], dans la mesure où nous en recevons également au travers de petites organisations au sein de notre réseau ».⁹¹ Un observateur attentif de la vie associative au Maroc partage cet avis : « Les personnes regardent d'abord qui est impliqué dans l'ONG, puis ce qu'elle fait. L'origine des fonds importe peu ».⁹²

⁸⁶ Espace associatif, 2002, p. 73.

⁸⁷ Pour une conclusion similaire, voir Kausch, 2007, p. 11. De plus petites ONG sont souvent plus vulnérables à l'éloignement de leurs objectifs ou à la perte de leur intégrité vis-à-vis des donateurs étrangers et des donateurs en général, que ne le sont les ONG plus grandes plus réputées, et plus professionnelles (c.-à-d. y compris les ONG plus actives dans le domaine de la démocratisation et des droits humains) ; interview, Latifa El Bouhsini, chef de service de la division Étude et la promotion sociale, ministère du développement social, de la famille et de la solidarité, Rabat, 11 juin 2008.

⁸⁸ Interview téléphonique, Naima Benwakrim, ancienne présidente, Espace associatif, 31 mai 2008 ; Espace associatif, 2002.

⁸⁹ Interview, Fatiha Saddas, membre de l'Union socialiste des forces populaires (USPF), Rabat, 7 juin 2008 ; interview, Khadija Elmadmad, présidente, Association Migration et droit, 10 juin 2008.

⁹⁰ Interview, Bassima Hakkaoui, députée, PJD et présidente de l'Organisation du renouveau de la prise de conscience féminine, Rabat, 11 juin 2008.

⁹¹ Interview, Nadia Yassine, responsable du département des femmes, Association Justice et spiritualité, Salé, 12 juin 2008.

⁹² Interview téléphonique, Driss Khrouz, professeur, Université Mohamed V et secrétaire général du GERM, Rabat, 8 juillet 2008.

La question du financement occidental n'est, toutefois, pas totalement éludée dans le débat. Lors des discussions sur la nouvelle *Moudawana*, les islamistes ont joué la « carte des fonds étrangers » contre les ONG de femmes qui soutenaient les réformes. Cependant, la plupart des observateurs, y compris ceux appartenant à des ONG laïques, ont vu cela comme une simple défaillance temporaire en raison du caractère houleux des débats ainsi que comme un argument qui a rapidement été abandonné car il « ne collait pas ». Ces dernières années, selon l'activiste expérimenté d'une ONG, « ils sont devenus plus prudents et leur discours ne s'appuie plus sur ce genre d'arguments ».⁹³ Afin d'éviter toute potentielle critique, des ONG refusent les fonds étrangers pour des campagnes spécifiques. L'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), par exemple, a opté pour se reposer sur des fonds intérieurs pour sa campagne de dépénalisation de l'homosexualité, faute de quoi « l'acceptation de fonds étrangers serait utilisée pour nous discréditer ». L'AMDH procède de la sorte même si son « image est bonne » et qu'« il est difficile de nous ternir ».⁹⁴

L'acceptation pragmatique de la promotion occidentale de la démocratie ne signifie pas pour autant que des différences n'existent pas ni que l'acceptation soit inconditionnelle ou universelle. Les députés du PJD et les membres du même parti, ainsi que des ONG proches de ce dernier, soulignent que les décisions sur la participation à des manifestations ou à des programmes promus par l'Occident sont prises sur une base décentralisée, individuelle. Dès lors, un grand nombre de membres du PJD, mais pas tous, participent à des séances de formation parlementaire subventionnées par USAID au travers de NDI (voir ci-dessous). Les représentants de partis et les représentants d'ONG proches du PJD participent à des manifestations organisées, par exemple, par la Fondation Friedrich Ebert, et démontrent de bon gré leur ouverture et intérêt envers la coopération internationale, la discussion et d'autres échanges. En même temps, ils sont davantage enclins à montrer leur relatif désintérêt vis-à-vis de certains programmes ou le manque d'adéquation des programmes occidentaux à la réalité marocaine. En outre, les ONG liées au PJD et le mouvement Justice et spiritualité sont, en principe, plus réticents à recevoir les fonds occidentaux que leurs homologues laïcs. « Nous ne sommes pas pour le financement étranger, nous préférons travailler avec nos propres fonds ou avec le gouvernement » ; « le financement occidental, avec ses conditions, ne respecte pas les valeurs marocaines » ; et « il s'agit d'un genre de corruption » sont certaines des

⁹³ Interview téléphonique, Naima Benwakrim, ancienne présidente, Espace associatif, 31 mai 2008 ; interview, Azeddine Akesbi, ancien secrétaire-général, Transparency Maroc, 9 juin 2008 ; interview, représentant d'une ONG marocaine, 8 juin 2008.

⁹⁴ Interview téléphonique, Khadija Ryadi, présidente, AMDH, 23 mai 2008.

déclarations relevées.⁹⁵ De plus, des représentants d'ONG laïques témoignent d'un malaise grandissant lorsqu'on en vient aux relations avec les acteurs occidentaux. « Les gens se montrent de plus en plus prudents vis-à-vis de l'Occident en général, en raison de l'Irak, de la Palestine, de la question de la migration et de l'image des Marocains et des Arabes dans l'Occident », selon le représentant d'une ONG.⁹⁶

Le fait que des journalistes de divers journaux aient bénéficié de formations promues par les États-Unis ne fait sourciller aucun professionnel de la presse marocaine. Deux personnalités clés dans le domaine ont déclaré « Cela ne nous pose aucun problème » et « une éducation scientifique est une bonne chose ».⁹⁷ Le syndicat national de la presse marocaine n'a donc pas adopté de position officielle sur la question (bien qu'il ait, dans d'autres circonstances, critiqué l'interférence américaine, voir ci-dessous). Il incombe à chaque publication et journaliste de décider, puisque les « journalistes marocains sont mûrs », d'après le secrétaire général de l'union.⁹⁸ Dans les cercles islamistes, la décision de l'éditeur-en-chef du quotidien islamiste *Al-Tajdid* d'accepter des cours et une formation promus par les États-Unis n'a été accueillie ni avec joie, ni avec mauvais œil : « Je ne suis pas contre sa décision, mais pas non plus en faveur. Il revient à chacun de faire ses propres choix » a déclaré Mustafa Ramid, parlementaire du PJD souvent vu comme l'un des « faucons » du parti.⁹⁹

Une réticence nuancée vis-à-vis des interventions du gouvernement américain

Il est généralement reconnu, même au sein du pays, que les États-Unis sont vus avec une grande suspicion en tant que promoteurs de la démocratie dans le monde arabe – et le Maroc n'échappe pas à la règle.¹⁰⁰ Cette étude confirme, tout en nuancant, cet état de fait. Les ONG marocaines sont partagées quant à leurs perceptions des efforts américains de promotion de la démocratie. Certaines ONG acceptent l'aide du gouvernement américain, tandis qu'une part non négligeable

⁹⁵ Interviews, Bassima Hakkaoui, députée, PJD et présidente de l'Organisation du renouveau de la prise de conscience féminine, Rabat, 11 juin 2008 ; Lahcen Daoudi, vice-secrétaire-général du PJD, Rabat, 10 juin 2008 ; Mustafa Ramid, député du PJD, 4 juillet 2008.

⁹⁶ Interview téléphonique, représentant d'une ONG marocaine, 23 mai 2008.

⁹⁷ Interview téléphonique, Ahmed Réda Benchemsi, éditeur, *Tel Quel*, 26 juin 2008 ; interview, Younes M'Jahed Younous, secrétaire-général, syndicat national de la presse marocaine, Rabat, 10 juin 2008.

⁹⁸ Interview, Younes M'Jahed Younous, secrétaire-général, Syndicat national de la presse marocaine, Rabat, 10 juin 2008.

⁹⁹ Interview téléphonique, Mustafa Ramid, député du PJD, 4 juillet 2008.

¹⁰⁰ Par exemple, dans un rapport au Congrès, Jeremy M. Sharp écrit qu'en comparaison aux États-Unis, « les intentions de l'UE font l'objet de bien moins de soupçons chez les Marocains en général » (Sharp, 2006, p. 16).

des associations marocaines s'y opposent catégoriquement.¹⁰¹ La résistance aux initiatives américaines émane parfois du désaccord avec les positions des États-Unis dans la région arabe, telles que pour la guerre en Irak ou le soutien d'Israël par rapport aux Palestiniens. Dans d'autres cas, elle se doit à la stratégie plus « offensive » des États-Unis de promotion de la démocratie (voir section 1), qui est souvent perçue comme « interférant » avec les affaires internes du Maroc ou s'y « infiltrant ». Ce malaise n'est pas un phénomène exclusivement, ou même principalement, islamiste : certaines des oppositions les plus virulentes proviennent d'ONG laïques. Ce malaise n'est pas non plus le seul fait des ONG : certaines actions américaines ont conduit à une forte réaction du palais royal marocain et de partis politiques.

La planification des initiatives américaines a également été source de polémique. La seule initiative politique américaine de grande envergure à avoir été spécifiquement mentionnée par de nombreux interlocuteurs marocains a été le BMOAN – ce qui peut paraître, surprenant étant donné son relatif échec. Le moment choisi pour lancer cette initiative – une année après l'invasion de l'Irak par les États-Unis – l'a fait percevoir par un grand nombre de Marocains comme un nouvel exemple des tentatives maladroites des États-Unis de mettre en œuvre son programme dans la région.

Les ONG qui acceptent l'assistance du gouvernement américain insistent sur le fait qu'elles ne sont pas « politisées ». Tant qu'elle ne provoque aucune interférence avec les objectifs et les programmes suivis, ni aucune sorte d'ingérence politique, l'acceptation de fonds du gouvernement américain ne pose aucun problème. D'après le responsable d'une ONG, le refus de fonds américains équivaut à une « surenchère politique » de la part d'associations souhaitant « couvrir leurs activités avec le gouvernement marocain ».¹⁰² Certains ONG citent des questions de calendrier – dans le cas de programmes conjoints initiés avant la guerre en Irak – comme raison de l'existence de programmes avec des organismes subventionnés par le gouvernement américain. « Si le projet avait dû commercer aujourd'hui, nous aurions refusé » affirment-elles.

Le refus d'autres ONG marocaines de coopérer avec des agences gouvernementales américaines, y inclus en particulier l'IRI en tant qu'institution du parti républicain, se doit au manque de respect envers la démocratie et les droits humains dont les États-Unis ont, selon elles, fait preuve lors de leur invasion de l'Irak, en 2003, et à la politique américaine en Palestine. Une personne interrogée, qui a travaillé pendant un certain nombre d'années dans le secteur des ONG, a déclaré : « Même

¹⁰¹ La nature qualitative de cette étude rend difficile d'évaluer avec précision quel pourcentage d'ONG de plaidoyer acceptent ou refusent le soutien financier des États-Unis.

¹⁰² Interview téléphonique, Amina Bouayach, présidente, Organisation marocaine des droits humains (OMDH), 28 mai 2008.

moi, qui suis considérée comme une des personnes les plus souples et ouvertes [vis-à-vis de financements étrangers], j'ai des réticences à l'égard des États-Unis ». ¹⁰³ La représentante d'une des ONG les plus critiques au sujet de l'acceptation de l'aide du gouvernement américain explique : « C'est effectivement un cadeau empoisonné pour les ONG sérieuses qui pensent servir une bonne cause en acceptant l'aide américaine mais qui finissent par perdre leur âme et par être discréditées. Imaginez un instant que l'AMDH accepte l'aide de l'administration américaine, ou des ONG américaines qui en sont proches, et c'en est fini de notre crédibilité. » ¹⁰⁴

À l'automne 2006, une coalition constituée d'importantes ONG marocaines ¹⁰⁵ a lancé une pétition afin de boycotter l'ambassade américaine au Maroc ainsi que les activités promues par les États-Unis dans le pays. Elle a ensuite été réitérée en 2007. ¹⁰⁶ Elle dénonçait principalement la stratégie américaine poursuivie au Moyen-Orient et, spécifiquement, la « colonisation » de l'Irak. L'ambassadeur américain au Maroc, Thomas Reilly, a également été condamné pour ses « déclarations et actions discutables » qui sont allées contre la « tradition diplomatique communément acceptée ». ¹⁰⁷ L'une des critiques à l'encontre de l'ambassade américaine en particulier s'est fondée sur les efforts de celle-ci pour trouver des interlocuteurs dans le secteur des médias marocain :

Les services de la représentation diplomatique [américaine] ont contacté, à plusieurs reprises, le Syndicat national de la presse marocaine pour lui proposer leur assistance... Face à l'échec de cette tentative, les mêmes services ont eu vainement recours à une agence pour jouer ce rôle. L'ambassade US a essayé d'attirer les sections du SNPM pour leur proposer ses programmes, mais elles ont toutes refusé cette offre... Le SNPM considère que les programmes de l'administration américaine visent à répandre les concepts spécifiques à sa politique hégémonique dans cette région... La pétition a dénoncé les tentatives des États-Unis d'infiltrer les médias et la société civile arabes, dans le but d'embellir leur image et tourner les regards des crimes qu'ils sont en train de commettre en Irak et dans d'autres régions du monde. ¹⁰⁸

La plupart des partis politiques ont de temps à autre boycotté les manifestations organisées par l'ambassade américaine au Maroc. Manifestant leur désaccord vis-à-vis d'actions américaines dans la région, dont l'invasion en Irak en est encore le

¹⁰³ Interview téléphonique, Naima Benwakrim, ancienne présidente, Espace associatif, 31 mai 2008.

¹⁰⁴ Représentante de l'AMDH, citée dans *Le Journal Hebdomadaire*.

¹⁰⁵ Association marocaine des droits humains (AMDH), Syndicat national de la presse, Union des écrivains du Maroc, Coalition marocaine pour la culture et les arts, Association marocaine de soutien à la lutte palestinienne et Groupe d'action national pour le soutien à l'Irak et la Palestine.

¹⁰⁶ Syndicat national de la presse marocaine (2007a) « Ingérence américaine dans la liberté de la presse », Syndicat national de la presse marocaine (2007b).

¹⁰⁷ Syndicat national de la presse marocaine (2007b).

¹⁰⁸ Syndicat national de la presse marocaine (2007a) « Ingérence américaine dans la liberté de la presse ».

principal exemple, ces boycotts ont généralement été limités en temps.¹⁰⁹ Les députés, en particulier ceux du PJD, se sont montrés critiques envers le projet d'USAID avec la chambre basse du Parlement marocain. Les raisons invoquées diffèrent. Le leader adjoint souligne le fait que cette décision a été prise par le gouvernement marocain, plutôt que par le Parlement lui-même. Un autre député du PJD interroge quant à lui « pourquoi devraient-ils venir nous 'instruire' quand eux-mêmes ne se montrent pas à la hauteur de la tâche ? »¹¹⁰ Un proche observateur du processus a fait remarquer que c'était le rôle d'USAID en tant qu'instigateur qui posait problème : « Avec une ONG américaine, cela aurait été plus facile ». ¹¹¹ En général, les personnes interrogées s'empressent de préciser qu'elles ne sont pas « contre les États-Unis, seulement contre son actuelle politique », qu'elles ont de bonnes relations avec certains Américains et ont participé à des manifestations promues par les États-Unis.

Les acteurs marocains prennent la distinction entre l'État et les acteurs non-étatiques au sérieux. Des acteurs qui refuseraient le soutien officiel américain pourraient dès lors envisager de travailler avec des ONG américaines. Par exemple, le représentant de l'AMDH qui considérait l'aide américaine comme un cadeau empoisonné, se sentait simultanément « mille fois plus proche des pacifistes américains luttant pour la fin de l'occupation de l'Irak que de certains Marocains qui, au nom de la lutte antiterroriste, violent les droits humains de leur peuple tout en se faisant tout petits devant le seigneur américain » (voir également section sur la société civile occidentale ci-dessous).¹¹²

Les sondages d'opinion de l'IRI en 2005 et 2006 ont engendré une controverse au Maroc (pour plus de détails sur ces sondages, voir section 2 ci-dessus). Des membres des deux principaux partis traditionnels conviennent qu'ils n'étaient « pas professionnels » et le secrétaire-général d'Istiqlal s'est prononcé contre le sondage.¹¹³ Pour reprendre les termes d'un haut représentant de l'USFP « C'est une malhonnêteté politique dans un pays où la démocratisation est encore fragile. Ils n'aident en rien ». ¹¹⁴ Plusieurs observateurs ont vu les résultats comme jouant en

¹⁰⁹ Interview, Fatiha Saddas, membre de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Rabat, 7 juin 2008.

¹¹⁰ Interview, Lahcen Daoudi, vice-secrétaire-général du PJD, Rabat, 10 juin 2008 ; interview téléphonique, Mustafa Ramid, député du PJD, 4 juillet 2008.

¹¹¹ Interview, Nadir El Moumni, expert en science politique, Université Mohamed V, Rabat, 12 juin 2008. Cependant, « plusieurs spécialistes en matière de démocratie au Maroc ont noté que les membres du PJD avaient davantage saisi des opportunités pour une formation supplémentaire et le soutien technique de diverses organisations non-gouvernementales (ONG) internationales que de plus anciens partis marocains établis. Des experts ont également noté que le PJD avait initialement refusé de participer à des programmes de formation promus par le gouvernement américain ; cependant, avec le temps, son opposition a diminué » (Sharp, 2006, pp. 14-5).

¹¹² Le représentant de l'AMDH, cité dans *Le Journal Hebdomadaire*.

¹¹³ Interview téléphonique, membre de l'Istiqlal, 29 mai 2008 ; interview, Fatiha Saddas, membre de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Rabat, 7 juin 2008.

¹¹⁴ Interview téléphonique, Ahmed Zaidi, président du groupe parlementaire de l'USFP, 20 juin 2008.

faveur du PJD.¹¹⁵ Pour le PJD, à l'inverse, le résultat a été « vrai », alors que ses représentants rappellent qu'ils n'étaient pas favorables à ce que l'IRI entreprenne ces sondages.¹¹⁶ Peu après les sondages, le gouvernement a proposé une loi restreignant les sondages d'opinion politique au Maroc et le palais aurait été « ébranlé par ce qu'il a perçu comme une interférence américaine dans les affaires marocaines ».¹¹⁷

Les « éternels Européens » font face à de nouveaux défis

Les efforts de promotion de la démocratie de l'Union européenne et des États européens sont généralement mieux accueillis que ceux des Américains. À l'inverse de ce qui est avancé dans d'autres études,¹¹⁸ aucune personne interrogée n'a mentionné l'impérialisme culturel européen, la position de l'UE sur l'invasion israélienne du Liban en juillet 2006 ou la non-reconnaissance de Hamas par l'UE dans les discussions sur la promotion de la démocratie par l'UE. Le malaise concernant la migration et la décision de l'Europe de suivre la politique américaine suite au 11 septembre 2001 ont, toutefois, été soulignés à diverses occasions, mais très rarement en comparaison aux commentaires récurrents sur les actions des États-Unis dans la région.

La raison de juger les Américains, et beaucoup moins les Européens, selon leurs politiques plus générales au Moyen-Orient, a trait au fait, d'après un observateur de la société civile marocaine, que la connaissance des Marocains de l'Europe est bien supérieure à leur connaissance des États-Unis. Ces derniers ont donc davantage de propension à être jugés en fonction de leurs positions politiques internationales, alors que les Marocains sont suffisamment familiarisés avec les nuances de la vie politique européenne pour comprendre les politiques européennes, même adverses.¹¹⁹ Cela ne signifie pas pour autant que leurs relations sont dépourvues de frictions : « Les ONG critiquent l'UE, mais cela ne va pas jusqu'au boycott », fait remarquer l'observateur d'une ONG.¹²⁰ Cela ne signifie pas non plus que leurs relations sont assez robustes pour résister à tout futur test. En fait, bien que les pays de l'UE aient un profil plus bas en termes de promotion de la démocratie au Maroc que l'UE en tant que telle, certains de ces pays ont fait l'objet de boycotts

¹¹⁵ Interview, Younes M'Jahed Younous, secrétaire-général, Syndicat national de la presse marocaine, Rabat, 10 juin 2008 ; Khalaf 2006.

¹¹⁶ Interview, Lahcen Daoudi, vice-secrétaire-général du PJD, Rabat, 10 juin 2008 ; interview téléphonique, Mustafa Ramid, député du PJD, 4 juillet 2008.

¹¹⁷ Khalaf 2006 ; El Azizi 2006.

¹¹⁸ Boubekour et Amghar 2006, p. 24 ; Malka et Alterman, p. 20.

¹¹⁹ Interview téléphonique, Driss Khrouz, professeur, Université Mohamed V et secrétaire général du GERM, 8 juillet 2008, Rabat ; voir également Khrouz, 2008.

¹²⁰ Interview téléphonique, Mohamed El Habib Belkouch, directeur du Centre d'information et de formation sur les droits humains, 26 mai 2008.

limités, en particulier le Royaume Uni, qui est préjudicié par son association avec l'agenda américain et l'Italie, en raison de certaines déclarations de ses ministres.¹²¹

L'aspect potentiellement le plus controversé de l'assistance de l'UE semble être son exclusion des partis et ONG religieux, qui contraste avec l'approche plus inclusive des États-Unis (voir section 1 plus haut). Plusieurs personnes interrogées, de partis laïcs et d'ONG, à l'instar de leurs homologues religieux, pensent que la politique de l'UE à cet égard est erronée. Le président du groupe parlementaire de l'USFP, Ahmed Zaidi, a souligné que « ce n'est pas juste. Tant que les partis acceptent les règles démocratiques du jeu, ceux-ci devraient être acceptés. Je suis contre l'exclusion ».¹²² « L'Union européenne et les autres donateurs devraient respecter la diversité de la société marocaine et s'ouvrir à toutes les tendances politiques – c'est ça être démocratique », a déclaré un parlementaire du PJD.¹²³ D'après le dirigeant adjoint du PJD, « Les politiciens européens sont otage de l'opinion publique en Europe, ce qui est normal, mais le résultat est là : l'Europe finance les autres contre nous ».¹²⁴ Nadia Yassine du mouvement Justice et spiritualité déplore qu'en adoptant cette approche, « l'UE rate les véritables vecteurs de la société ».¹²⁵ D'autres acteurs importants, à l'inverse, sont contre l'inclusion du PJD et d'autres islamistes dans les programmes de l'UE. Les raisons invoquées comprennent le financement qu'ils sont censés recevoir du Golfe et de l'Iran (mais qui, selon d'autres représentants d'organisations laïques, n'existent pas) et le fait que les islamistes ne respectent pas les règles primaires de la démocratie, telles que le pluralisme et les droits humains. « Ils ne signeraient pas la Déclaration de Barcelone, alors pourquoi l'UE les financerait-elle ? » a demandé un observateur de la société civile marocaine.¹²⁶ En même temps, on ignore si les islamistes accepteraient tout financement européen. Le représentant d'une ONG membre du PJD, par exemple, a avancé qu'avec le financement européen, les objectifs des ONG marocaines étaient souvent faussés, « notre association rejette cela, donc le refus de l'UE ne nous pose pas de problème ».¹²⁷

Un autre problème significatif relatif au financement de l'UE, sans liaison avec la question de la légitimité et de la crédibilité, réside en les « très lourdes »

¹²¹ Interview, Fatiha Saddas, membre de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), Rabat, 7 juin 2008.

¹²² Interview téléphonique, Ahmed Zaidi, président du groupe parlementaire de l'USFP, 20 juin 2008.

¹²³ Interview, Jamila El Mossalli, députée, PJD, Rabat, 11 juin 2008.

¹²⁴ Interview, Lahcen Daoudi, vice-secrétaire-général, PJD, Rabat, 10 juin 2008.

¹²⁵ Interview, Nadia Yassine, responsable du secteur de l'Association Justice et spiritualité voué aux femmes, Salé, 12 juin 2008.

¹²⁶ Interview téléphonique, Driss Khrouz, professeur, Université Mohamed V et secrétaire général du GERM, Rabat, 8 juillet 2008.

¹²⁷ Interview, Bassima Hakkaoui, députée, PJD et présidente de l'Organisation du renouveau de la prise de conscience féminine, Rabat, 11 juin 2008.

procédures de l'UE, évoquées spontanément par quasiment tous les répondants. « Elles ne sont pas adaptées aux pays en développement », conclut une des personnes interrogées.¹²⁸ Les conditions administratives, entre autres, sont telles qu'un certain nombre d'ONG, y compris dotées d'importantes ressources, hésitent, voire renoncent totalement, à se porter candidates aux fonds de l'UE.

Société civile occidentale : une image mitigée

Les ONG occidentales et internationales sont en principe les partenaires idéales pour un grand nombre d'acteurs marocains, dans la mesure où – contrairement aux États – elles n'ont pas d'intérêts politiques, ce que signalent de nombreux répondants. Donc, bien que Nadia Yassine de l'Association Justice et spiritualité rejette l'assistance du gouvernement américain dans la mesure où elle « salirait notre réputation et serait une vraie signature », elle admet par ailleurs, lorsqu'elle a reçu une invitation de la part de l'Université de Californie, Berkeley : « J'ai sauté sur l'occasion, car ce genre de collaboration avec la société civile nous intéresse beaucoup ». Elle a également vu les mouvements altermondialistes comme prometteurs.¹²⁹

Les ONG occidentales s'inscrivent parmi les pourvoyeurs de fonds préférés. Une fondation, Friedrich Ebert, se démarque comme étant presque unanimement respectée au Maroc. Comme un représentant de la société civile l'a remarqué : « Tout le monde est tranquille de travailler avec eux », parce que la fondation est considérée sérieuse, souple et les relations de travail faciles. En outre, sa représentation au Maroc est dirigée par des Marocains. Un certain nombre d'autres ONG occidentales, qui ont travaillé dans le pays pendant de nombreuses années, jouissent d'une réputation similaire. Cependant, en général, et selon des représentants d'ONG, les ONG marocaines pensent en termes de « projets » plutôt que de « donateurs » (excepté en ce qui concerne l'assistance du gouvernement américain, comme nous l'avons vu).¹³⁰ Ils soumettront donc des idées de projet aux donateurs les plus susceptibles, selon eux, de s'intéresser à un domaine particulier.

Il existe toutefois des ombres au tableau. Un problème reconnu par de nombreuses personnes interrogées réside en la façon opaque dont les ONG occidentales sont financées. Tandis que les sources de financement pour les associations et les fondations avec une histoire relativement longue au Maroc, telles que Oxfam-Novib

¹²⁸ Interview, Azeddine Akesbi, ancien secrétaire-général de Transparency Maroc, Rabat, 9 juin 2008.

¹²⁹ Interview, Nadia Yassine, responsable du secteur de l'Association Justice et spiritualité voué aux femmes, Salé, 12 juin 2008.

¹³⁰ Interview, représentant d'une ONG marocaine, Rabat, 8 juin 2008 ; interview, Azeddine Akesbi, ancien secrétaire-général de Transparency Maroc, Rabat, 9 juin 2008.

et Oxfam Québec, sont assez claires, la plupart des représentants d'ONG interrogés dans le cadre de cette étude conviennent que de nombreuses ONG internationales ne sont pas suffisamment transparentes à cet égard, et que cela pose un problème. « Il faut fouiller dans leur identité » si l'on considère « qu'aucun donateur [ONG] ne dira d'où proviennent ses fonds ; et une discussion est en cours à ce sujet parmi les ONG marocaines ».¹³¹ L'Espace associatif remarque que « des associations étrangères apparaissent qui, chassant les projets et contrôlant les crédits, ne révèlent pas ce qui est décidé ni ce qui est effectivement offert ».¹³² Le représentant d'une ONG a néanmoins remarqué que l'exigence que toutes les ONG marocaines déclarent leurs sources de financement au gouvernement atténue le problème des financements opaques de certaines ONG occidentales.¹³³

Observation électorale

La question de la surveillance internationale des élections n'a pas paru controversée parmi les personnes interrogées pour ce rapport. Selon le représentant d'un parti politique : « Cela se fait partout, donc pourquoi pas dans le monde arabe ? C'est un plus ».¹³⁴

La mission internationale d'observation des élections parlementaires de 2007 a été perçue comme relativement « légère », ayant détaché peu d'observateurs sur le terrain et un nombre relativement restreint d'experts avant et après le scrutin. Selon un proche observateur, il s'agissait d'une mission « symbolique, avec quelques observateurs visitant des bureaux de vote ».¹³⁵ Cette évaluation a conduit à certaines critiques : « Le contrôle lors du jour du scrutin n'a pas été bon », d'après un représentant du PJD.¹³⁶ D'autres repoussent cette critique, expliquant qu'il s'agit d'une « des traditions favorites au Maroc d'être insatisfait à l'annonce du résultat des élections ».¹³⁷

Plusieurs personnes interrogées trouvent de grandes similarités dans l'analyse et les recommandations émises par les observateurs nationaux et internationaux. La mission d'observation internationale, au travers de son premier rapport et de la conférence de presse qui l'a suivi, « a mis le doigt sur des problèmes cruciaux »,

¹³¹ Interview, Bassima Hakkaoui, députée du PJD et présidente de l'Organisation du renouveau de la prise de conscience féminine, Rabat, 11 juin 2008 ; interview, représentant d'une ONG marocaine, Rabat, 8 juin 2008.

¹³² Espace associatif, 2002, p. 94.

¹³³ Interview, représentant d'une ONG marocaine, Rabat, 8 juin 2008.

¹³⁴ Interview, Fatiha Saddas, membre de l'Union socialiste des forces populaires (USPF), Rabat, 7 juin 2008.

¹³⁵ Interview téléphonique, Mohamed El Ayadi, chercheur, Université Hassan II, Casablanca, 7 juillet 2008.

¹³⁶ Interview, Lahcen Daoudi, vice-secrétaire-général du PJD, Rabat, 10 juin 2008.

¹³⁷ Interview téléphonique, Mohamed El Ayadi, chercheur, Université Hassan II, Casablanca, 7 juillet 2008.

tels que les dispositions constitutionnelles marocaines et l'absence d'un véritable rôle pour le Parlement.¹³⁸ Toutefois, de l'avis de l'observateur d'une ONG, les félicitations nationales de la part de l'Occident, déclarant que le « Maroc progresse sur la voie de la démocratie », ont miné les conclusions du rapport.¹³⁹

Conclusions et recommandations

Cette étude démontre que, à la différence de divers autres États arabes, le Maroc n'a pas connu un retour de manivelle total contre la promotion occidentale de la démocratie. Elle a également clairement révélé que de se concentrer sur les véritables « cibles » de l'assistance démocratique – notamment les ONG, activistes de partis politiques et parlementaires, représentants du secteur judiciaire et de l'État, journalistes ainsi que chercheurs universitaires – peut révéler une vue d'ensemble plus riche et nuancée de la façon dont la promotion de la démocratie est perçue dans le pays bénéficiaire, en comparaison à l'analyse des perceptions des dirigeants ou de la population dans son ensemble. Au Maroc, l'image qui se dégage est celle du pragmatisme. Ce pragmatisme signifie que les acteurs concernés n'adoptent que très rarement une « position tout ou rien », qui impliquerait d'austères alternatives : soit vous acceptez le financement démocratique de l'Occident, soit vous rejetez complètement toute association avec la promotion occidentale de la démocratie ; soit vous avez une confiance aveugle en vos partenaires occidentaux, soit vous ne leur accordez pas la moindre confiance ; soit vous travaillez avec tous les partenaires américains, soit vous évitez tout contact avec les efforts américains en matière de promotion de la démocratie ; soit vous pensez que les financements étrangers sont toujours positifs, soit vous pensez qu'ils ne le sont jamais ; soit vous pensez que le refus de participer à des activités de promotion de la démocratie devrait être utilisé comme un instrument de protestation politique, soit vous pensez que cela ne devrait jamais être le cas, etc. Cela n'équivaut pas à des « voltefaces » de part et d'autre ou à une attitude « d'ouverture à tout », mais signifie plutôt que les acteurs ont réfléchi de façon critique à la question du financement occidental et sont parvenus à des positions assez nuancées aux frontières soigneusement délimitées. Le fait que quasiment tous les acteurs participent à des initiatives internationales revêt une importance particulière dans le cas marocain, car personne ne peut se réclamer d'une « supériorité morale » sur la question. Il est pareillement important que le gouvernement marocain n'ait jamais critiqué aucune association pour accepter des

¹³⁸ Interview téléphonique, représentant d'une ONG marocaine, 23 mai 2008 ; interview, Lahcen Daoudi, vice-secrétaire-général du PJD, Rabat, 10 juin 2008.

¹³⁹ Interview téléphonique, représentant d'une ONG marocaine, 23 mai 2008.

fonds étrangers, mais a, au contraire, encouragé les ONG à chercher ces financements.

Les promoteurs de l'assistance démocratique déplorent généralement le manque de ressources vouées à cette entreprise, sachant que les fonds consacrés à ces initiatives sont, comme cette étude l'a également constaté, très limités. Toutefois, les interviews conduites dans le cadre de ce rapport ont révélé que l'importance de l'assistance démocratique va bien au-delà des modestes moyens investis. Il s'agit d'une question que les parlementaires, les membres de partis politiques, les représentants d'ONG et agents étatiques connaissent bien et abordent régulièrement, et sur laquelle ils ont le plus souvent adopté une position claire.

Cela ne signifie pas que tout est parfait pour autant : l'assistance gouvernementale américaine est contentieuse, de la même manière que la politique de l'UE d'exclure des islamistes modérés. L'opacité de certains donateurs étrangers (en particulier des ONG et quasi-ONG) quant à leurs propres sources de financement constitue également un problème potentiel. Le mauvais usage des fonds par des donateurs qui touchent à tout, ainsi que par des ONG marocaines, est toujours une menace, bien qu'elle ne soit pas trop aigue au Maroc. En ce qui concerne ces questions et d'autres y étant associées, les recommandations politiques suivantes semblent pertinentes pour guider des initiatives occidentales futures de promotion de la démocratie au Maroc :

- Les donateurs gouvernementaux de l'Occident devraient continuer de démontrer et d'améliorer la transparence dans leurs activités, le choix de leurs partenaires, leurs plans de financement, etc. Cela refléterait l'importance que les acteurs marocains, en particulier les associations plus professionnelles de la société civile, accordent en général à leur propre transparence vis-à-vis des fonds reçus et de leur usage.
- Les gouvernements devraient veiller à ne pas obscurcir leur financement d'ONG occidentales et d'autres agences travaillant au Maroc. En particulier, les États-Unis, avec leurs nombreuses fondations et agences quasi-gouvernementales (IRI, NDI, NED, etc.), devraient résister à la tentation de rendre leur assistance plus « acceptable » en la canalisant au travers d'ONG d'une manière qui n'est pas parfaitement transparente. Ceci est absolument crucial pour prévenir qu'un pays comme le Maroc, jusqu'ici peu enclin à adopter des théories de la conspiration ou à s'engager dans du « *CIA spotting* », ne voit pas se propager de telles suspicions, ce qui aurait des conséquences négatives sur la promotion de la démocratie dans l'ensemble du pays.
- Des ONG internationales, des quasi-ONG et d'autres organismes doivent gagner en transparence en ce qui concerne leurs propres sources de

financement. Certains y sont déjà parvenus, mais des progrès restent à faire. Le manque de transparence pose un dilemme moral pour les ONG marocaines et constitue un terrain fertile à un retour de manivelle.

- Le gouvernement américain devrait considérer la question de la planification et de « timing » dans ses efforts de mise en œuvre de ses activités au Maroc. Tandis que l'image des États-Unis est certainement plus ternie que jamais, ce n'est peut-être pas le moment le plus opportun pour étendre la promotion de la démocratie dans un pays tel que le Maroc. À l'inverse, cette recommandation ne s'applique pas à des initiatives américaines purement non-gouvernementales, qui n'ont pas souffert du désamour généralisé vis-à-vis du gouvernement américain.
- Les acteurs internationaux devraient continuer d'être (ou, dans certains cas, devenir) « non interventionnistes » en ce qui concerne les priorités, les activités, l'établissement du programme, etc., dans la mesure où ceci est crucial pour la crédibilité des ONG marocaines.
- L'inclusion d'islamistes qui acceptent les règles démocratiques du jeu et sont désireux de s'engager avec les pays occidentaux en tant que partenaires dans les programmes existants de promotion de la démocratie semble revêtir de l'importance. L'exclusion, telle qu'elle est actuellement pratiquée par l'UE, peut conduire à : (a) des critiques faciles d'islamistes envers des organisations qui acceptent l'assistance occidentale en tant qu'« achetées » ou « non-marocaines » ; (b) la recherche d'autres sources de financement, qui pourraient entraîner une forme de radicalisation ; et, plus important encore, (c) un sentiment de terrain de jeu inégal, qui, comme les acteurs marocains s'empressent de le signaler, bafoue les principes de base de la démocratie. L'Europe devrait donc reconsidérer ses positions rigides sur les islamistes démocratiques et modérés.
- La cohérence politique (c'est-à-dire l'assurance que toutes les politiques étrangères promeuvent la démocratie et les droits humains – ou au moins ne leur portent pas préjudice) devrait être améliorée. Cela est difficile pour les pays occidentaux, si l'on considère leur réticence ou incapacité à traiter des questions de migration et de la menace terroriste, ainsi que la priorité qu'ils placent en la stabilité à court terme et en les liens économiques avec les élites dirigeantes. Dans les cas où l'incohérence politique est très flagrante, certains pays pourraient avoir à pondérer si leurs programmes sont toujours viables et crédibles.
- En raison des grands manques de financements intérieurs, peu sains sur le long terme, le gouvernement devrait faire tout ce qui est en son pouvoir pour encourager le financement intérieur des ONG, et non seulement des

fondations royales, reconnaissant qu'il s'agit d'un pays doté d'une riche et non négligeable élite et d'une classe moyenne émergente. Cela pourrait, par exemple, impliquer de faciliter l'accès des ONG au statut d'« utilité publique ». Dans l'état actuel des choses, de nombreuses associations marocaines s'effondreraient sans financement étranger.

Bibliographie

Aliboni, Roberto (2005) "EMP Approaches to Human Rights and Democracy", in Haizam Amirah Fernández et Richard Youngs (Éd.) *The Euro-Mediterranean Partnership: Assessing the First Decade*, Real Instituto Elcano et FRIDE, octobre.

Ammor, Fouad (2005) "Morocco's Perspectives Towards the EMP", in Haizam Amirah Fernández et Richard Youngs (Éd.) *The Euro-Mediterranean Partnership: Assessing the First Decade*, Real Instituto Elcano et FRIDE, octobre.

Benjelloun, Mohamed Othman (2007) « Etats-Unis : (In)sensibilité orientale », in *La Lettre de Léosthène*, No. 269, 10 janvier.

Bertelsmann Stiftung (2008) *Bertelsmann Transformation Index (BTI) 2008 – Morocco Country Report*, Gütersloh : Bertelsmann Stiftung.

Boubekeur, Amel et Samir Amghar (2006) "Islamist Parties in the Maghreb and their Links with the EU: Mutual Influences and the Dynamics of Democratization", EuroMeSCo Paper No. 55, octobre.

Burnell, Peter (2007) Ed. *Evaluating Democracy Support: Methods and Experiences*, Stockholm : IDEA et SIDA.

Campbell, Leslie (2007) "Toward "Normal Politics" in the Arab World: The Case for Engaging Islamists in International Democracy Assistance Initiatives", in Asseburg, Muriel et Daniel Brumberg (Éd.) *The Challenge of Islamists for EU and US Policies: Conflict, Stability and Reform*. Stiftung Wissenschaft und Politik / United States Institute of Peace.

Carnegie Endowment (s.d.) "Fact-Sheet: U.S. Actors Promoting Democracy in the Middle East". Voir : http://www.carnegieendowment.org/files/democracy_fs.doc

Carnegie Endowment et FRIDE (2007) "Arab Political Systems: Baseline Information and Reforms – Morocco". Voir : <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=16918>

Carothers, Thomas (2003) "Is Gradualism Possible? Choosing a Strategy for Promoting Democracy in the Middle East", Carnegie Paper No. 39, juin.

Carothers, Thomas (2006) "The Backlash Against Democracy Promotion", *Foreign Affairs*, mars/avril.

Carothers, Thomas et Marina Ottaway (2005) *Uncharted Journey: Promoting Democracy in the Middle East*, Washington : Carnegie Endowment.

CIDA (2002) « Mise à jour – Stratégie de coopération 2003-2010 », Ottawa : CIDA (Canadian International Development Agency).

Collectif associatif pour l'observation des élections (2007) « Rapport préliminaire d'observation des élections législatives du 7 septembre 2007 ». Voir : http://www.forumalternatives.org/IMG/pdf_Rapp._preliminaire-confpresse_FR-10-09-07.pdf

David M. DeBartolo (2008) "Perceptions of U.S. Democracy Promotion Part One: Middle Eastern Views", Project on Middle East Democracy (POMED), mai.

Democracy Reporting International et Transparency Maroc (2007) "Preliminary Statement on the 7 September 2007 Elections to the House of Representatives – Morocco", Rabat, septembre. Voir : http://www.mena-electionguide.org/mena_files/mena_file_946_30.pdf

Ebeid, Hanaa (2004) "The Partnership in Southern Eyes: Reflections on the Discourse in the Egyptian Press", EuroMeSCo Papers No.37, octobre.

EIDHR (2007) List of Contracts Signed 2003-2006. Voir : http://ec.europa.eu/europeaid/where/worldwide/eidhr/projects_en.htm

El Azizi, Abdellatif (2006) « Législation. Une loi pour verrouiller les sondages », in *TelQuel*, No. 251, 9-15 décembre. Voir : http://www.telquel-online.com/251/maroc1_251.shtml

Espace associatif (2002) *Relation du mouvement associatif aux acteurs politiques et socio-économiques*, Rabat : Espace associatif.

European Union (s.d.) *European Neighbourhood and Partnership Instrument Morocco 2007-2010 National Indicative Programme*. Voir : http://ec.europa.eu/external_relations/morocco/docs/index_en.htm

European Union / Morocco (2005) *EU/Morocco Action Plan Under the European Neighbourhood Policy*. Voir : http://ec.europa.eu/external_relations/morocco/docs/index_en.htm

Fettouhi, Mohammed (2002) « Relation du mouvement associatif avec les bailleurs de fonds », in *Relation du mouvement associatif aux acteurs politiques et socio-économiques*, Rabat : Espace associatif.

Feliu, Laura (2003) "A Two-Level Game: Spain and the Promotion of Democracy and Human Rights in Morocco", in *Mediterranean Politics*, 8:2, pp. 90-111.

Gershman, Carl et Michael Allen (2006) "The Assault on Democracy Assistance", in *Journal of Democracy*, 17:2, pp. 36-51.

Gillespie, Richard et Laurence Whitehead (2002) "European Democracy Promotion in North Africa: Limits and Prospects", in Gillespie, Richard et Richard Youngs, Éd. (2002) "The European Union and Democracy Promotion: the Case of North Africa", Special Issue of *Democratization*, 9:1 printemps, pp. 192-206.

Haddadi, Said (2004) "Political Securitisation and Democratisation in the Maghreb: Ambiguous Discourses and Fine-tuning Practices for a Security Partnership", Working Paper AY0403-23 mars, Institute of European Studies, University of California, Berkeley.

Hasbi, Aziz (2008) « Démocratie et intervention étrangère », in *L'Annuaire de la Méditerranée 2006 : Les transitions démocratiques en Méditerranée – Expériences comparées*, Rabat : Édition du GERM.

Huber, Daniela (2008) "Democracy Assistance in the Middle East and North Africa: A Comparison of US and EU Policies", in *Mediterranean Politics*, 13:1, pp. 43-62.

Kausch, Kristina (2007) "Morocco: Whitewash and Resignation", FRIDE Comment, Madrid : FRIDE, septembre.

Kausch, Kristina (2008a) "Morocco: Negotiating Change with the Makhzen: Project on Freedom of Association in the Middle East and North Africa", FRIDE Working Paper 54, Madrid : FRIDE, février.

Kausch, Kristina (2008b) "How serious is the EU about supporting democracy and human rights in Morocco?", ECFR/FRIDE Working Papers 01, mai.

Khalaf, Roula (2006) "Morocco sees the rise of 'acceptable' Islamist party", in *Financial Times*, 23 mai.

Khrouz, Driss (2008) "A Dynamic Civil Society", in *Journal of Democracy* 19:1, pp. 42-49.

Maalmi, Abdelouhab (2008) « Les variables externes des transformations démocratiques en Méditerranée : Cas des pays du Maghreb », in *L'Annuaire de la Méditerranée 2006 : Les transitions démocratiques en Méditerranée – Expériences comparées*, Rabat: Édition du GERM.

Malka, Haim et Jon B. Alterman (2006) *Arab Reform and Foreign Aid: Lessons from Morocco*, CSIS Significant Issues Series, Center for Strategic and International Studies, octobre.

Ministère espagnol des affaires étrangères (s.d.) "Documentos Estrategia País Marruecos". See: http://www.maec.es/es/MenuPpal/Cooperacion%20Internacional/Publicaciones%20y%20documentacin/Paginas/publicaciones_cooperacion.aspx

Ministère espagnol des affaires étrangères (2007) "Cooperación Española en Marruecos: Memoria 2005-2006". Voir : http://www.aecimarruecos.org/IMG/pdf_memoria_es.pdf

Moore, Mick et Mark Robinson (1994) "Can Foreign Aid Be Used to Promote Good Government in Developing Countries?", in *Ethics and International Affairs*, Vol.8, pp. 141-158.

Muravchik, Joshua (1991) *Exporting Democracy: Fulfilling America's Destiny*, Washington D.C. : AEI Press.

Naciri, Rabia, Mohamed Sghir Janjar et Mohamed Mouaquit (2004) *Développement démocratique et action associative au Maroc*, Montréal : Rights & Democracy, 2004. Voir : <http://www.dd-rd.ca>

National Democratic Institute (2007) "Preliminary Statement of the International Observer Delegation to Morocco's 2007 Legislative Elections", Rabat : septembre. Voir :

http://www.accessdemocracy.org/library/2189_mco_elect_prestatement_090807_en.pdf

National Endowment for Democracy (NED) (2006) "Backlash Against Democracy Assistance. A Report prepared by the National Endowment for Democracy for Senator Richard G. Lugar, Chairman", Committee on Foreign Relations United States Senate, 8 juin. Voir :

<http://www.ned.org/publications/reports/backlash06.pdf>

Nelson, Joan M. et Stephanie J. Eglinton (1993) *Global Goals, Contentious Means: Issues of Multiple Aid Conditionality*. Washington D.C. : Overseas Development Council.

Ottaway, Marina (2003) "Promoting Democracy in the Middle East. The Problem of US Credibility", Middle East Series Working Papers, Carnegie Endowment for International Peace.

Pace, Michelle (2005) "The Impact of European Union Involvement in Civil Society Structures in the Southern Mediterranean", in *Mediterranean Politics*, 10:2, pp. 239-244.

Piccone, Ted et Richard Youngs (2006) *Strategies for Democratic Change: Assessing the Global Response*, FRIDE et Democracy Coalition Project.

Reinhardt, Ulrike Julia (2002) "Civil Society Co-Operation in the EMP: From Declarations to Practice", EuroMeSCo Paper No. 15, mai.

Robinson, William I. (1996) *Promoting Polyarchy: Globalisation, US Intervention and Hegemony*, Cambridge : Cambridge University Press.

Royaume du Maroc et République Française (2006) Document Cadre de Partenariat Maroc – France 2006-2010. Voir : <http://www.ambafrance-ma.org/cooperation/doc/DCP200306final.pdf>

Sakr, Naomi (2006) "Foreign Support for Media Freedom Advocacy in the Arab Mediterranean: Globalization from Above or Below?", in *Mediterranean Politics*, 11:1, pp. 1-20.

Sater, James N (2007) *Civil Society and Political Change in Morocco*, Londres : Routledge.

Schmid, Dorothée (2003) "Interlinkages within the Euro-Mediterranean Partnership. Linking Economic, Institutional and Political Reform: Conditionality within the Euro-Mediterranean Partnership", EuroMeSCo Paper No. 27, décembre. Disponible à l'adresse : <http://www.euromesco.net/media/euromescopaper27.pdf>

Schmid, Dorothée (2006a) « La politique européenne de promotion de la démocratie dans la région méditerranéenne », in *Med. 2006 : L'année 2005 dans l'espace euroméditerranéen*, IEMed et CIDOB, pp. 80-83.

Schmid, Dorothée (2006b) *European Community Aid Policy and Practice on Governance and Democracy in Morocco*, One World Action.

Schmid, Dorothée et Fares Braizat (2006) "The Adaptation of EU and US Democracy Promotion Programmes to the Local Political Context in Jordan and Palestine and their Relevance to Grand Geopolitical Designs", EuroMeSCo Paper No. 50, octobre. Disponible à l'adresse : <http://www.euromesco.net/images/50%20eu-us%20democracy.pdf>

Sharp, Jeremy M (2006) "U.S. Democracy Promotion Policy in the Middle East: The Islamist Dilemma", CRS Report for Congress, juin.

Smith Tony (1994) *America's Mission: The United States and the Worldwide Struggle for Democracy in the Twentieth Century*, Princeton : Princeton University Press.

Stahn Andreas et Vera van Hüllen (2007) "Different actors, different tools? Approaching EU and US democracy promotion in the Mediterranean and the Newly Independent States". Paper prepared for the European Union Studies Association (EUSA) Tenth Biennial International Conference, 17-19 mai, Montréal, Canada. Disponible à l'adresse : <http://www.unc.edu/euce/eusa2007/papers/hullen-v-03e.pdf>

Storm, Lise (2008) "Testing Morocco: the Parliamentary Elections of September 2007", in *The Journal of North African Studies*, Volume 13, Issue 1, mars 2008, pp. 37-54.

Syndicat National de la Presse Marocaine (2007a) *Rapport sur la liberté de la presse au Maroc*, mai 2006 / mai 2007. Voir : <http://www.snpm.ma/def.asp?codelangue=23&po=2>

Syndicat National de la Presse Marocaine (2007b) « Renouveau du refus des aides financières américaines dans les domaines des médias et de la propagande politique », 16 mai 2007, traduit de l'arabe par Jaber Afoukane.

UNDAF (2006) *Plan-cadre des Nations-Unies au Maroc 2007-2011*, mars, Rabat: UNDAF.

United Nations Development Programme (2006) UNDP country programme document for the Kingdom of Morocco (2007-2011).

United States Government Accountability Office (2005) *Middle East Partnership Initiative Offers Tools for Supporting Reform, but Project Monitoring Needs Improvement*, Washington : GAO, août.

US Department of State (2007) Middle East Partnership Initiative / Countries / Morocco. Voir : <http://mepi.state.gov/c10158.htm>

Van Wersch, Jos and Jeroen de Zeeuw (2005) "Mapping European Democracy Assistance", CRU Working Paper 36, La Haye : Clingendael Institute, décembre.

Warning, Martina (2006) "Neighbourhood and Enlargement Policy: Comparing the Democratization Impact of the European Union in Morocco and Turkey", CIRES Working Paper 4/2006.

Wegner, Eva (2007) "Authoritarian King and Democratic Islamists in Morocco", in Asseburg, Muriel et Daniel Brumberg (Eds.) *The Challenge of Islamists for EU and US Policies: Conflict, Stability and Reform*, Stiftung Wissenschaft und Politik / United States Institute of Peace.

Yacoubian, Mona (2007) "Engaging Islamists and Promoting Democracy: A Preliminary Assessment", United States Institute of Peace Special Report No. 190, septembre. Voir : <http://www.usip.org/pubs/specialreports/sr190.html>

Youngs, Richard (2002) "The European Union and Democracy in the Arab-Muslim World", Centre for European Policy Studies Working Paper No.2, novembre.

Youngs, Richard (2004) "Europe's Uncertain Pursuit of Middle East Reform", Carnegie Paper No. 45, juin. Disponible à l'adresse : <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=1532&prog=zgp&proj=zdr>

Youngs, Richard (2005) "Ten years of the Barcelona Process: A Model for Supporting Arab Reform?", FRIDE Working paper, janvier.

Youngs, Richard (2006) "Europe's flawed approach to Arab democracy" Centre for European Reform Essays London : Centre for European Reform, octobre.

Youngs, Richard (2008) "Trends in Democracy Assistance: What has Europe Been Doing?", in *Journal of Democracy* 19:2, avril.

Zulueta Fülcher, Kimana (2008) "Democracy promotion during Zapatero's government 2004-2008", *FRIDE Democracy Backgrounder* No. 13, février.

